

L'USFP réitère sa position constante de soutien au droit du peuple palestinien à l'établissement de son Etat indépendant et appelle à la protection de l'intégrité territoriale du Liban

Page 2

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10329

Samedi/Dimanche 5-6 Octobre 2024

Annulation des accords Maroc-UE

Dépassée et sans impact
la décision de la CJUE



Abdellah Rami : *Il est peu probable que cette décision entraîne une remise en cause des rapports de force actuels dans la région*
Hamid Halim : *Cette décision n'affecte en rien la stabilité des relations entre le Maroc et l'UE notamment l'Espagne*

Page 3



Le chef du gouvernement représente SM le Roi au XIX^{ème} Sommet de la Francophonie

Page 4



Ahmed Lahlimi Alami fait le point sur le RGPH 2024

Page 5

L'USFP réitère sa position constante de soutien au droit du peuple palestinien à l'établissement de son Etat indépendant et appelle à la protection de l'intégrité territoriale du Liban



L'Union socialiste des forces populaires, en observant l'exaspération alarmante de la situation au Moyen-Orient et en notant avec une grande inquiétude l'épouvantail de la guerre généralisée qui risque d'anéantir les peuples de la région et l'élargissement de la zone de confrontation déclenchée depuis le 7 octobre de l'année passée, déclare ce qui suit :

- La réitération de son appel au cessez-le-feu immédiat, la protection des

deux peuples libanais et palestinien et l'interdiction de l'extension du foyer d'embrasement pour ne pas affecter les autres peuples et Etats de la région et ne pas cibler les populations civiles de quelconques parties.

- La prise en compte que la question palestinienne se trouve au centre du conflit qui embrase la région mais aussi le reste du monde, de même qu'elle constitue le noyau de toutes les équations géopolitiques et humaines quant à la paix et la guerre.

Par conséquent, une solution globale qui assure les droits légitimes d'établir l'Etat de Palestine avec sa capitale Al Qods est la seule garantie pour la paix durable et la stabilité auxquelles aspirent les peuples de la région, les mondes arabe et islamique, mettant ainsi un terme à une occupation qui a perduré depuis plus de 70 ans.

- Le renouvellement de la position de refus et de condamnation du génocide et des crimes contre l'humanité dont ont été victimes des dizaines de

milliers de palestiniens dont la majorité est constituée d'enfants, de femmes et de personnes âgées civiles, crimes par ailleurs enregistrés et archivés à l'échelle internationale par les parties concernées aussi bien affiliées aux Nations unies qu'à la Cour Internationale de Justice

- La condamnation de la violation de la souveraineté territoriale du Liban, de l'agression de son peuple, de l'atteinte de son unité nationale, de la dislocation de son Etat, et de l'empêchement de son armée d'assurer ses missions de protection de son Etat et de sa nation.

- L'appel à l'application de l'ensemble des résolutions légitimes internationales y afférentes dans le cadre de la légalité, la justice et l'équilibre des forces, loin de la règle de deux poids, deux mesures et du désastre ahurissant qui risque d'entraîner l'explosion de la situation de la carte géographique arabe et islamique mettant en péril la paix internationale.

L'appel des forces démocratiques progressistes nationales arabes attachées à la paix et au droit des deux peuples palestinien et libanais à la paix et la multiplication des efforts avec la gauche socialiste et démocratique, l'ensemble des forces imprégnées de l'attachement à la paix et tous les courants luttant pour la justice, à intensifier l'action pour la poursuite du processus politique visant à asseoir la justice et la paix sur la base de la légalité internationale et la solution de deux Etats.

Le Groupe des amis du multilatéralisme se réunit à Stockholm pour repenser l'avenir de la coopération internationale

Le Groupe des amis du multilatéralisme, initié en 2023 par le Maroc et le Guatemala, a tenu, jeudi à la Résidence du Royaume à Stockholm, une conférence sous le thème «Le futur du multilatéralisme dans un contexte global complexe», avec la participation de plus de quarante ambassadeurs.

Animée par Stefan Löfven, ancien Premier ministre de Suède et actuel président de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI), la conférence s'est réunie à l'initiative de l'ambassadeur du Maroc en Suède et président du Groupe, Karim Medrek.

Dans son allocution inaugurale, M. Medrek a indiqué que le Maroc, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, prône inlassablement un multilatéralisme qui milite en faveur de la solidarité, de l'inclusion et de l'action. Au vu des évolutions géostratégiques en cours, il est impérieux de poursuivre la réflexion sur les voies et moyens à même de permettre à la communauté internationale de repenser et d'adapter le multilatéralisme aux défis majeurs multidimensionnels du 21^e siècle, a-t-il ajouté.

terralisme aux défis majeurs multidimensionnels du 21^e siècle, a-t-il ajouté.

Dans ce cadre, le diplomate marocain a souligné que le Royaume, dont l'action diplomatique est guidée par la Vision et le Leadership éclairés du Souverain, est convaincu que le multilatéralisme renoué devra être repensé autour de l'idée centrale selon laquelle l'interaction collective des nations doit primer en matière de décisions internationales portant sur les thématiques majeures, en l'occurrence la paix et la sécurité, le commerce mondial et la gouvernance économique, le changement climatique, le développement durable et la sécurité sanitaire.

Selon M. Medrek, il y a lieu de se réengager en permanence au plan de la réflexion stratégique, de repenser le multilatéralisme et d'œuvrer collectivement en faveur d'un monde mieux armé pour répondre à ces défis.

Pour sa part, M. Löfven a rappelé qu'il a été nommé au poste de co-président du Conseil consultatif de haut-niveau des Na-

tions unies sur un multilatéralisme efficace par le secrétaire général de l'Organisation en 2022, avec Madame Ellen Johnson Sirleaf, lauréate du prix Nobel et ancienne présidente de la République du Liberia. En cette qualité, a-t-il poursuivi, il se doit de faire des propositions concrètes et ambitieuses en faveur d'un multilatéralisme plus renforcé et plus efficace, de relever les défis de l'avenir et de contribuer à une mise en œuvre plus rapide des objectifs mondiaux inscrits à l'agenda international tels que le changement climatique, la paix et la sécurité.

Plaidant pour une prise en compte de la sécurité commune au lieu de la sécurité nationale en priorité, M. Löfven a estimé que les pays, au vu des menaces communes présentes, se doivent de mettre de côté leurs différences et de se fédérer. À défaut, ils suivront ensemble, d'après lui, la voie de la division et de la militarisation. M. Löfven a relevé que la 79^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations unies a présenté un ambitieux agenda, porteur de changements. De

même, le Sommet pour l'avenir, tenu en septembre 2024, a été présenté comme l'instant idoine pour adopter des solutions concrètes aux défis qui ont émergé ou qui se sont accrues depuis 2015.

Pour ce qui est de la préservation durable de la paix et la sécurité internationales, le co-président du Conseil consultatif de haut-niveau des Nations unies s'est dit partisan d'une réforme de la gouvernance institutionnelle mondiale, notamment au niveau du Conseil de sécurité.

Dans ce même ordre d'idées, il a fait part de sa vision de la réforme de l'architecture financière mondiale. Pour M. Löfven, la répartition des richesses est un enjeu central et que leur rareté tant invoquée dans le discours commun n'est pas la difficulté principale. Le Groupe des amis du multilatéralisme à Stockholm est constitué actuellement, outre du Maroc et du Guatemala, initiateurs de cette initiative, des ambassadeurs d'Argentine, du Canada, d'Egypte, d'Indonésie et du Portugal.

Annulation des accords Maroc-UE

Dépassée et sans impact la décision de la CJUE



Dans son arrêt, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a confirmé l'annulation des accords de pêche et d'agriculture, en soulignant qu'ils n'ont pas obtenu « le consentement explicite du peuple Sahraoui ». La Cour a précisé que, bien que ce consentement puisse être présumé dans certains cas, cela ne s'appliquait pas aux accords entre le Maroc et l'UE. Elle a noté que les consultations menées par la Commission européenne et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) avant l'adoption des décisions n'étaient pas suffisantes pour obtenir un véritable consentement.

Du déjà-vu

Pour Abdellah Rami, chercheur au Centre marocain des sciences sociales, Université Hassan II (Casablanca) il s'agit bien d'« une décision juridique, et non politique, ce qui implique qu'elle ne remet pas en cause, d'un point de vue pratique, l'accord existant entre le Maroc et l'UE. En effet, cette décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) est contraignante pour l'Union, mais ne s'applique pas directement au Maroc ». Il a également souligné que les autorités marocaines

ont déjà été confrontées à des décisions similaires dans le passé et ont su les surmonter, notamment en adaptant leur approche diplomatique et en renforçant leurs partenariats stratégiques.

Notre interlocuteur soutient, en outre, que cette décision n'affaiblit pas l'initiative d'autonomie élargie proposée par le Maroc, qui a reçu une reconnaissance internationale croissante. « Plusieurs pays, y compris des puissances majeures comme la France, l'Allemagne et l'Espagne, ont exprimé leur soutien à cette proposition comme étant une solution réaliste et durable au conflit. Leur soutien repose sur une logique de réalisme politique et d'intérêts stratégiques dans la région, en particulier en matière de sécurité, de coopération économique et de lutte contre la migration irrégulière. Cependant, nuance-t-il, bien que la décision de la CJUE ne rejette pas directement cette initiative, elle pourrait tout de même, dans certaines mesures, nuire à l'unanimité internationale sur la question du Sahara marocain, en introduisant des éléments de divergence au sein de l'UE ».

Équilibre favorable

Et de poursuivre : « Il est donc peu probable que cette décision entraîne une remise en cause des rapports de force actuels dans la région, ni qu'elle diminue le poids stratégique de l'initiative marocaine. Le Maroc, en tant qu'acteur clé en Afrique du Nord et partenaire privilégié de l'UE, jouit d'une position solide, renforcée par ses alliances avec les grandes puissances européennes et internationales. Le soutien constant de ces puissances garantit que, malgré les éventuels obstacles juridiques, l'initiative marocaine restera au cœur des négociations sur le Sahara marocain. Cette stabilité des rapports de force souligne que l'impact de cette décision est avant tout symbolique et juridique, sans véritables conséquences sur la dynamique politique de fond ».

Et en conclusion, Abdellah Rami estime que « la décision de la CJUE, bien que juridiquement contraignante pour l'UE, n'affecte pas directement la position du Maroc ni sa proposition d'autonomie élargie. Elle met surtout en lumière les tensions internes de l'UE face à ses engagements juridiques et ses intérêts géopolitiques. Les relations stratégiques et économiques solides entre le



Hamid Halim
Cette décision n'affecte en rien la stabilité des relations entre le Maroc et l'UE notamment l'Espagne

Maroc et les principales puissances européennes devraient permettre de maintenir un équilibre favorable au Maroc, sans remise en cause significative des rapports de force actuels ».

Position avantagieuse

Même évaluation de la part de Hamid Halim, expert en des affaires maritimes et président de la Fondation Maroc Bleu, qui soutient que la décision de la CJUE n'a pratiquement aucun impact sur le Maroc. « En effet, cette décision s'inscrit dans un cadre purement juridique et n'a pas de portée réelle sur le plan pratique, notamment parce que l'accord agricole et de pêche entre le Maroc et l'Union européenne avait déjà pris fin en juin dernier. De ce fait, l'on peut parler d'une décision insignifiante pour le Royaume, qui se trouve dans une position avantagieuse », nous a-t-il indiqué. Et d'expliquer : « Le Maroc a déjà renforcé sa souveraineté territoriale en procédant à la délimitation de ses frontières et à l'élargissement de son espace maritime. Ces initiatives démontrent la solidité de la position du Royaume sur la scène internationale, en particulier dans ses relations avec ses voisins européens. En outre, Rabat a anticipé de telles éventualités en diversifiant ses partenariats commerciaux et économiques, notamment vers les marchés du Sud.

Depuis 2016, le Maroc a mené une politique active de diversification de ses partenaires économiques, en se tournant vers l'Afrique subsaharienne et l'Asie, réduisant ainsi sa dépendance à l'égard des partenaires traditionnels de l'Europe ».

Stabilité des relations

Notre interlocuteur observe que ladite décision ne modifie en rien la stabilité des relations entre le Maroc, l'Union européenne et l'Espagne. « Les liens entre ces parties transcendent largement cette décision judiciaire, comme l'a souligné Luis Planas, ministre espagnol de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation qui estime que les relations sont stables et positives, indépendamment des arrêts de la CJUE. Il a explicitement déclaré que ceux qui pensent que cette décision pourrait remettre en cause la stabilité des relations entre le Maroc, l'Espagne ou l'UE se trompent. Les relations entre ces acteurs sont fondées sur des intérêts stratégiques partagés qui dépassent les simples considérations juridiques, notamment en ce qui concerne la sécurité, l'économie, et la migration », a-t-il rappelé. Et d'ajouter : « Le ministre espagnol a souligné que son pays, tout en respectant la décision de la Cour, continuera à œuvrer pour le maintien de relations solides et stables avec Rabat. Cette déclaration reflète l'approche pragmatique de l'Espagne, qui, tout en prenant acte des évolutions juridiques, reconnaît la nécessité de préserver des relations étroites avec le Maroc, un acteur clé en Méditerranée et en Afrique du Nord ».

Hamid Halim estime en somme, que cette décision de la CJUE ne représente qu'un développement juridique sans incidence pratique significative pour le Maroc. « Le Royaume, grâce à ses initiatives stratégiques se trouve dans une position confortable et stable. Le soutien affiché par des puissances européennes comme l'Espagne, ainsi que la reconnaissance de l'importance du Maroc dans les relations avec l'UE, confirme que cette décision ne changera pas l'équilibre des forces ni la stabilité des relations bilatérales et multilatérales du Maroc avec ses partenaires européens. Les relations entre le Maroc et l'UE, fondées sur des intérêts stratégiques partagés, demeurent solides et résilientes, au-delà des aléas juridiques », a-t-il conclu.

Hassan Bentalba



Abdellah Rami
Il est peu probable que cette décision entraîne une remise en cause des rapports de force actuels dans la région

Le Grand Maître de l'Ordre Souverain de Malte rend hommage à la présidence marocaine du CDH



Le Grand Maître de l'Ordre Souverain de Malte, S.A. Fra' John T. Dunlap, a rendu hommage, jeudi au Palais des nations à Genève, à la présidence marocaine du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU (CDH).

Dans une allocution devant le CDH, S.A. Fra' John T. Dunlap a notamment salué la conduite des travaux du Conseil par la présidence marocaine, ainsi que le

choix des thématiques proposées en début de mandat, à savoir l'impact de l'intelligence artificielle sur les droits de l'Homme, ainsi que la sécurité alimentaire, sanitaire et environnementale, et dont l'intérêt et l'importance ne sont plus à démontrer. Le Grand Maître, qui effectue un déplacement à Genève, a également été accueilli par l'ambassadeur Omar Zniber, représentant permanent du Royaume du Maroc auprès de l'Office des Nations unies à Genève et président en exercice du CDH.

Au cours de cette entrevue, S.A. Fra' John T. Dunlap s'est félicité des relations de son Ordre avec le Royaume, en adressant ses très hautes considérations à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste. A cette occasion, il a remis à M. Zniber une médaille honorifique symbolisant l'histoire et la mission dont l'Ordre est investi.

Le chef du gouvernement représente SM le Roi au XIX^{ème} Sommet de la Francophonie

Le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch représente Sa Majesté le Roi Mohammed VI au XIX^{ème} Sommet de la Francophonie, tenu vendredi à la Cité internationale de la langue française au château de Villers-Cotterêts, au nord de la capitale et qui se poursuivra samedi au Grand Palais à Paris.

A son arrivée au château de Villers-Cotterêts, M. Akhannouch a été accueilli par le Président français Emmanuel Macron et Mme Brigitte Macron, ainsi que la Secrétaire générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), Louise Mushikiwabo.

Outre le segment ministériel et celui des Chefs d'Etat et de gouvernement, le sommet de la Francophonie qui se tient sous le thème «Créer, innover et entreprendre en français», se veut un moment d'échange avec les jeunes créateurs et entrepreneurs à travers plusieurs événements, notamment le salon des technologies "Franco Tech" et le Village de la Francophonie qui accueille des pavillons nationaux, dont celui du Maroc, ainsi qu'un festival qui célèbre la langue française.



Depuis son adhésion à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) en 1981, le Maroc a su se positionner comme un acteur clé à travers sa participation active aux travaux des différentes instances de l'Organisation. Ce dynamisme témoigne de la volonté du Royaume de contribuer à la promotion des valeurs fondatrices de l'OIF, telles que la diversité culturelle, le multilinguisme et la coopération internationale.

Le pacte d'allégeance entre les Marocains et les Rois Alaouites

Un pilier solide pour la stabilité socio-politique au Royaume



Le pacte d'allégeance (la Béia) et la forte symbiose entre les Marocains et les Sultans et Rois Alaouites constituent un pilier solide pour la stabilité socio-politique au Royaume, ont souligné, jeudi à Marrakech, les participants à la 4^{ème} édition du colloque spirituel international Moulay Ali Cherif Al-Mourrakouchi.

Ce lien indéfectible unissant le peuple marocain, ses Sultans et ses Rois repose sur des fondements religieux et culturels solides, contribuant ainsi à immuniser l'unité nationale et à renforcer la stabilité politique au Maroc, ont relevé les intervenants lors de cette rencontre initiée par la Fondation Moulay Ali Cherif Al-Mourrakouchi, sous le thème "L'héritage spirituel des descendants

du Prophète, les origines et les déterminants à l'ère actuelle : étude et évaluation".

Dans une allocution à l'ouverture de ce colloque, le président de la Fondation, Moulay Slama Alaoui, a relevé la nécessité de préserver le capital spirituel face aux menaces idéologiques dans le contexte d'un monde en perpétuelle mutation.

Il a également insisté sur la nécessité de se référer à l'héritage spirituel des descendants du Prophète Sidna Mohammed (PSL) et à la Sunna en tant qu'origine et source ayant forgé l'identité des sociétés islamiques et contribué à définir l'identité du Maroc.

Pour sa part, le directeur général adjoint de l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO), Abdelilah Benarfa, s'est attaché

sur l'institution d'Imarat Al Mouminine en tant que grande force spirituelle, ainsi que sur le pacte de la Béia liant tous les Marocains à cette institution.

Il a aussi relevé l'existence d'hommes issus de plusieurs pays, qui sont liés au Royaume par le biais de cet héritage soufi et spirituel et des descendants du Pt(rophète Sidna Mohammed (PSL).

De son côté, le président de l'Université Cadi Ayyad de Marrakech, Belaid Bougadir, a souligné que l'héritage spirituel des descendants du Prophète a incité les Marocains à opter pour le soufisme sunnite marocain, qui se distingue par la modération, l'ouverture et la tolérance.

M. Bougadir a, dans ce contexte, relevé l'importance de ce patrimoine spirituel, qu'il

soit matériel ou immatériel, aux yeux des Marocains et dans leurs perceptions collectives.

Les autres intervenants ont souligné l'importance de ce colloque pour promouvoir l'éducation aux valeurs dans le cadre d'une perspective enracinée dans la culture et les choix du Royaume, ainsi que pour mettre en valeur les composantes morales authentiques du patrimoine spirituel du Royaume.

Initiée en partenariat avec le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, l'Université Cadi Ayyad, la Faculté des lettres et des sciences humaines de Marrakech et l'Académie régionale de l'éducation et de la formation de Marrakech-Safi, cette rencontre vise à mettre en lumière la mémoire soufie du Royaume et son processus historique, à travers l'héritage spirituel des descendants du Prophète, afin de mettre en relief les fondements de l'identité spirituelle et culturelle du Maroc, tout en oeuvrant à sa consolidation et à sa diffusion aux niveaux national et international.

Ce colloque, qui a vu la participation de nombreux oulémas et chercheurs d'Afrique et des Etats-Unis d'Amérique, vise à mettre en relief la Haute Sollicitude dont Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine, ne cesse d'entourer tous les centres et institutions oeuvrant à consolider l'identité du Royaume, renouveler l'attachement aux constantes nationales et religieuses aux niveaux national et international, et à inclure l'héritage spirituel des descendants du Prophète dans divers programmes éducatifs, mettre en exergue sa valeur et encourager les études et les recherches scientifiques traitant des différents aspects de cette question.

Le colloque a été l'occasion de célébrer les chercheurs lauréats de la première édition du Prix Moulay Ali Cherif pour les études et la recherche scientifique, initiée sous le thème "Les fondements et origines de l'identité spirituelle marocaine et ses extensions culturelles et civilisationnelles aux niveaux continental et mondial".

Ahmed Lahlimi Alami fait le point sur le RGPH 2024



L'approche du double questionnaire a permis de réduire le coût

L'approche du double questionnaire adoptée pour la collecte des données auprès des ménages dans le cadre du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) a permis de réduire le coût du recensement de 453 millions de dirhams (MDH), a indiqué, jeudi à Rabat, le Haut-Commissaire au plan, Ahmed Lahlimi Alami.

Cette nouvelle approche, qui a permis de fournir des données sur l'ensemble des unités territoriales, des quartiers et douars, et avec la même précision que si un seul long questionnaire avait été adopté pour toute la population, a été appréciée par les ménages, a fait savoir M. Lahlimi lors d'un point de presse à l'occasion de la fin de cette opération.

Le premier questionnaire comprenait des questions liées aux structures démographiques et aux phénomènes rares comme la migration internationale et la mortalité, alors que le second questionnaire, détaillé, comprenait, en plus

de ce qui précède, des questions sur de nouveaux sujets notamment la protection sociale, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication et l'environnement.

En outre, le Haut-Commissaire au plan est revenu sur le budget global alloué au RGPH (1,46 milliard de dirhams) qui a été réparti sur les travaux cartographiques et cartographie des établissements économiques avec une part de 19,3%, les dépenses liées aux ressources humaines durant les étapes de la formation et de la collecte des données (54,7%), l'acquisition des tablettes électroniques (10%), les équipements et les systèmes d'information (2%), la campagne de communication (1%) et les diverses dépenses (13%).

Il a, dans ce sens, précisé que les résultats des travaux cartographiques seront exploités sur dix ans et les tablettes seront réutilisées, durant les cinq prochaines années, par le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, dans le cadre du projet de

l'école numérique.

L'opération de collecte des données auprès des ménages dans le cadre du 7ème RGPH s'est achevée lundi dernier à minuit. Les données recueillies dans le cadre de cette opération ont été centralisées et sécurisées en forme numérique au Centre de gestion des données mis en place par le HCP à cet effet, et leur exploitation a déjà commencé.

La digitalisation, un facteur clé de réussite de l'opération de collecte des données

La digitalisation a joué un rôle central dans la réussite de l'opération de collecte des données auprès des ménages dans le cadre du 7ème Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), a affirmé Ahmed Lahlimi Alami.

Conformément aux Hautes Orientations de SM le Roi Mohammed VI, l'opération de collecte des données auprès des ménages s'est appuyée sur de nouvelles méthodologies techniques et sur une transformation technologique, ce qui a permis d'ac-

célérer le processus du déroulement de l'opération et d'améliorer la qualité des données collectées, a indiqué M. Lahlimi lors d'un point de presse. Et de soutenir : "L'adoption de la numérisation pour réaliser les différentes étapes du recensement a permis de réaliser la cartographie des établissements économiques, d'améliorer considérablement la qualité des données collectées et d'optimiser la productivité des équipes sur le terrain grâce à un suivi en temps réel du processus de collecte de données".

M. Lahlimi a, par ailleurs, loué les efforts déployés par les chercheurs, les observateurs et les superviseurs, qui ont fait preuve d'une grande éthique et d'un respect total des particularités et des traditions.

Le Maroc se dotera d'une base de données exhaustive

Le RGPH 2024 permettra au Maroc de se doter d'une base de données exhaustive et détaillée géographiquement, socialement et écono-

miquement, a affirmé le Haut-Commissaire au plan. M. Lahlimi a indiqué que le Haut-Commissariat au Plan s'appuiera, au cours des dix prochaines années, sur cette base de données pour élaborer les principaux indicateurs statistiques relatifs notamment à la pauvreté, aux prix, aux disparités sociales, aux conditions économiques et sociales, ainsi qu'à la description de la situation des familles marocaines.

Il a, parallèlement, souligné que ce recensement présente une étape cruciale pour les perspectives projetées par le Royaume dans le cadre du développement durable et en cohérence avec les Objectifs de développement durable (ODD).

Revenant sur le déroulement de cette opération, M. Lahlimi a mis en avant l'engagement des ménages, malgré le contexte actuel marqué notamment par l'inflation, le chômage et des conditions naturelles difficiles, etc. Dans ce sens, le Haut-Commissaire au plan a fait état de la diminution progressive des cas de refus, passant de 17.676 à 3.443 cas le dernier jour.



Nuit de bombardements intenses sur la banlieue sud de Beyrouth

Israël coupe un axe routier vital entre la Syrie et le Liban



L'armée israélienne a mené vendredi un raid dans l'est du Liban coupant un axe routier vital avec la Syrie voisine, ont annoncé les autorités libanaises à l'heure où le chef de la diplomatie d'Iran, un allié du Hezbollah, est arrivé à Beyrouth.

Israël, en guerre contre le Hezbollah, accuse le mouvement libanais d'acheminer des armes via le principal poste-frontière entre la Syrie et le Liban.

Son armée n'a pas commenté dans l'immédiat cette frappe, qui intervient après que 310.000 personnes, principalement des Syriens, ont fui ces derniers jours la guerre entre Israël et le Hezbollah au Liban pour se rendre en Syrie.

La frappe israélienne fait suite à une nuit de bombardements intenses sur la banlieue sud de Beyrouth, un fief du Hezbollah, où le chef du mouvement Hassan Nasrallah a été tué le 27 septembre dans un raid dévastateur israélien.

D'après le site américain Axios, qui cite des responsables israéliens, Hachem Safieddine, potentiel successeur de Hassan Nasrallah à la tête du Hezbollah, aurait été visé par ces bombardements. L'armée israélienne, interrogée par l'AFP, n'a pas confirmé.

Selon l'agence de presse officielle libanaise ANI, "des avions de combat ennemis ont mené un raid sur la zone de Masnaa, entraînant la coupure de la route internationale" entre la Syrie et le Liban. C'est dans cette zone située dans la vallée de la Békaa que se trouve le principal poste-frontière avec la Syrie.

"La route qui mène au principal point de passage humanitaire pour des milliers de Libanais vers la Syrie est désormais coupée après une frappe israélienne", a déclaré à l'AFP le ministre libanais des Transports Ali Hamieh.

Dans le même temps, le chef de la diplomatie iranienne Abbas Araghchi est arrivé vendredi à Beyrouth.

Sa visite intervient alors que le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, devait diriger vendredi la grande prière hebdomadaire et prononcer un prêche qui pourrait donner le

ton des plans de l'Iran, après une attaque iranienne de missiles mardi contre Israël.

Cette rare prise de parole devait aussi intervenir trois jours avant le premier anniversaire de l'attaque sans précédent du mouvement islamiste palestinien Hamas sur le sol israélien, qui a déclenché la guerre dans la bande de Gaza, le 7 octobre 2023.

Au lendemain du début de cette guerre, le Hezbollah a ouvert un front contre Israël en soutien au Hamas, son allié. Après des échanges de tirs transfrontaliers entre les deux camps, Israël a intensifié sa campagne de bombardements au Liban depuis le 23 septembre ciblant selon son armée des centaines de cibles du Hezbollah.

L'armée israélienne a mené dans la nuit de jeudi à vendredi des raids intenses contre la banlieue sud de Beyrouth, dévastée et désertée par ses habitants.

Des images de l'AFP montrent des boules de flammes géantes s'élevant du secteur, avec une épaisse fumée et des fusées éclairantes.

"Le sol a tremblé sous nos pieds. Le ciel s'est illuminé" à cause de la force des frappes, a confié à l'AFP Mohammed Sheaito, un chauffeur de taxi de 31 ans.

Jeudi, l'armée israélienne a affirmé qu'elle continuerait à infliger des "coups sévères" au Hezbollah, après trois jours de combats au sol contre le mouvement islamiste armé dans le sud du Liban qui ont coûté la vie à neuf de ses soldats.

Selon des chiffres officiels, près de 2.000 personnes ont été tuées au Liban en un an de violences transfrontalières entre le Hezbollah et l'armée israélienne, dont plus d'un millier depuis le 23 septembre. Le gouvernement libanais estime à environ 1,2 million le nombre de déplacés.

Près d'un an après le début de la guerre à Gaza, Israël avait annoncé à la mi-septembre déplacer l'essentiel de ses opérations vers le front nord, à la frontière libanaise.

Il a affirmé qu'il combattrait le Hezbollah jusqu'à la "victoire", afin de permettre le retour

d'environ 60.000 habitants des régions frontalières déplacés depuis un an par les tirs de roquettes incessants du mouvement chiite vers le nord de son territoire.

La guerre désormais ouverte entre Israël et le Hezbollah s'accompagne d'une escalade entre Israël et l'Iran, qui a tiré mardi près de 200 missiles sur le territoire israélien, entraînant des menaces croisées de représailles entre les deux pays et de nouvelles craintes concernant un embrasement du Moyen-Orient.

L'Iran a affirmé riposter à l'assassinat de Hassan Nasrallah et à celui d'Ismail Haniyeh, le chef du Hamas tué le 31 juillet dans une attaque à Téhéran imputée à Israël.

"Nous pouvons éviter" une "guerre totale"

au Moyen-Orient, a affirmé jeudi le président américain Joe Biden.

Il avait dit être "en discussion" avec Israël sur d'éventuelles frappes contre les installations pétrolières de l'Iran, un pays qui fait partie des dix plus grands producteurs de pétrole. Les cours du pétrole avaient bondi après cette déclaration.

En Cisjordanie occupée, l'Autorité palestinienne a annoncé jeudi soir la mort de 18 personnes dans une frappe israélienne sur le camp de réfugiés de Tulkarem. L'armée israélienne a affirmé y avoir "éliminé" un chef local du Hamas, Zahi abd al-Razaq, alias Zahi Oufi.

Une offensive israélienne se poursuit parallèlement sur la bande de Gaza, dévastée et assiégée depuis un an.

Situation au Liban

Session extraordinaire de la Ligue arabe au niveau des délégués permanents

Le Conseil de la Ligue des Etats arabes a tenu, jeudi au Caire, une session extraordinaire au niveau des délégués permanents pour discuter des actions à déployer en solidarité avec le Liban en proie à une escalade militaire.

Dans une allocution lors de cette réunion, convoquée à l'initiative de l'Irak, l'ambassadeur du Maroc en Egypte, représentant permanent du Royaume auprès de la Ligue arabe, Mohamed Ait Ouali, a rappelé que le Maroc avait mis en garde contre toute propagation du conflit qui risque d'entraîner la région dans un cycle interminable de violences, précisant que le Royaume rejette toute agression et toute atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du Liban.

Le secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, Hossam Zaki, a de son côté exprimé la solidarité de la Ligue avec le gouvernement et l'ensemble du peuple libanais en cette période difficile, relevant que la réunion des délégués permanents auprès du Conseil de la Ligue arabe se tient dans un contexte "d'une extrême gravité pour toute la région".

Il a relevé que "la Ligue arabe et ses Etats membres avaient averti depuis des mois des dangers d'une guerre régionale, dont aucune partie ne serait épargnée".

Il a souligné que seule la voie diplomatique est à même de "répondre aux objectifs de toutes les parties et de ramener le calme à la frontière libano-israélienne, conformément à la résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies", notant que le Liban qui a souffert pendant des années de crises successives fait face aujourd'hui à de graves défis.

Portrait



Mark Rutte

Un politicien aguerri à la tête de l'Otan

Politicien aguerri au mode de vie décontracté, Mark Rutte aura besoin de ses talents d'équilibriste pour diriger l'Otan à travers l'une des

périodes les plus difficiles de son histoire.

Souvent photographié en train de se rendre au travail à vélo en croquant une pomme, M. Rutte est devenu mardi le quatrième Néerlandais à diriger l'Alliance de 32 pays pendant une période de belligérance russe et peut-être d'indifférence américaine.

Dans son pays, ce "Monsieur tout le monde" arrive à vélo pour rencontrer des dirigeants étrangers, fait ses courses au supermarché et conduit lui-même sa Saab pour se rendre chez le roi.

L'homme qui a quitté en juin à vélo "La Tourelle", son bureau de Premier ministre, change de vie pour la cocotte minute de Bruxelles.

Le quotidien néerlandais NRC a résumé l'événement en un dessin : M. Rutte, croquant joyeusement une pomme sur un vélo avec un drapeau de l'Otan, se dirige vers un groupe de chefs d'Etat se frappant avec des missiles.

Du haut de son 1m93, M. Rutte, 57 ans, porte de nombreux surnoms, dont "Mark Téflon" en raison de sa grande

résistance face aux scandales.

Cette qualité lui a permis de rester Premier ministre 14 ans, un record de longévité dans son pays, survivant notamment en 2021 à la démission de son gouvernement à la suite d'un scandale sur les allocations sociales.

Il a fini par démissionner en juillet 2023 après des luttes intestines au sein de sa coalition sur le thème de l'asile.

"Beaucoup de choses se sont mal passées sous ma responsabilité et j'ai pris cela personnellement", a-t-il déclaré en juin dans un message d'au revoir adressé aux Néerlandais.

L'effondrement soudain de son quatrième gouvernement a été suivi d'une large victoire électorale du dirigeant d'extrême droite néerlandais Geert Wilders en novembre 2023.

M. Rutte a aussi le sobriquet anglais de "The Trump Whisperer" (l'homme qui murmure à l'oreille de Trump) pour sa capacité à raisonner l'ancien président américain.

On le crédite d'avoir sauvé un sommet de l'Otan en 2018

en discutant avec M. Trump des dépenses de défense.

Il a également fait preuve d'une franchise typiquement néerlandaise avec l'ancien président républicain lors d'une visite à Washington en 2018, où il l'a interrompu avec un "non" résolu lorsqu'il avait affirmé qu'il serait "positif" de ne pas parvenir à un accord commercial avec l'UE.

En février, M. Rutte a encore étalé son franc-parler à la Conférence de Munich sur la sécurité, en affirmant que l'Europe devait travailler "avec tous ceux sur la piste de danse".

"Tous ces gémissements et pleurnicheries à propos de Trump, j'entends cela constamment ces derniers jours, arrêtons", a-t-il déclaré.

Concernant l'Ukraine, M. Rutte a été le fer de lance des efforts visant à doter le pays d'avions de combat F-16, une décision qualifiée d'"historique" par le président Volodymyr Zelensky lors d'un voyage aux Pays-Bas.

"L'Ukraine doit gagner cette guerre. Pour sa sécurité et la nôtre", a déclaré celui qui

n'a pas hésité à qualifier le président russe Vladimir Poutine de "froid, brutal, impitoyable" peu après l'invasion russe de l'Ukraine.

M. Rutte était Premier ministre lorsque le vol MH17 de la Malaysia Airlines s'est écrasé en Ukraine en 2014, tuant les 298 personnes à son bord, dont 196 Néerlandais.

Il a déclaré que cet événement a été "peut-être le plus profond et le plus émouvant" de ses 14 ans à la tête des Pays-Bas, et "a changé (sa) vision personnelle du monde". Cela l'a rendu d'autant plus déterminé à soutenir l'Ukraine, "pour sa sécurité et la nôtre".

Rêvant tout d'abord d'une carrière de pianiste, il a rejoint le géant de la consommation anglo-néerlandais Unilever après ses études.

Il se décrit comme un "homme d'habitude et de tradition" et a passé toute sa vie à La Haye, où il donne des cours bénévolement.

"Mark n'aime pas le changement, il veut toujours la même chose", confirme Marco Rimmelzwaan, son coiffeur.

”

Dans son pays, ce "Monsieur tout le monde" arrive à vélo pour rencontrer des dirigeants étrangers, fait ses courses au supermarché et conduit lui-même sa Saab pour se rendre chez le roi

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

EMPLAF- ONNER	EN AOÛT	NIAIS	FLEURER EN SIBÉRIE	DRAME NIPPON	PUE EN ACTIVITÉ	BANDE- ANNONCE	NYPHRE
MANIG- ANCE							
GARGOTE						VOYELLES CYLINDR- AXE	
HOULEUX	CALCIUM PROSAÏ- SME		TARAB- USTER	EN VOGUE	FOTEAU EN ROUGE		
							ZÉRO EN ANGLAIS
LAISSE PASSER					CHARNIÈ- RE DE PORTE		
DANS LE VENT		RADIUM DÉMON- STRATIF		SADIQUE		RÉCUSE GOUVER- NAIL	
			TRUST				ÉCRITURE SIMPLIFIÉE
FUTAL	PRONDM BOX		MILLE- PATTES	EN RUINE		LE PÈRE ET LA MER	GAZ RARE
DIVISION PAR LOTS							
		COUTU- MES		HÉBERG- ÉE EN MARGE			
TIMBRE JAILLIR					ENSEIG- NE EN VILLE		
FIN D'ANNÉE		ÉTENDUS ARIDES				PARTIE D'UN ÉNONCÉ	

Solution mots flechés d'hier

CARPE	E	GARDIN AUX	GARAGE CRABE	MYCÈS D'ÉPÉE	O	INSECTE PÉTY	CHATEL	B	BOURNE DE BOURG	PRESTIGI	ESTRÉE
NARCIS- SISME	N	NOMBRE			R	IL	S	M	È		
LAPIN	V	EAU		BOURNE DE BOURG	N		D	R	A	G	
	L	I	I	R	A	D	E			A	
ACCROCHÉ INDISTE	R	E	A	L	I	S	A	T	E	U	R
	P	O	T		S	I		L	A	D	
CHANCE	N	K	I	Z	O	M	B	A			
	E	N	V	I		N	U		I	B	I
A DOUT MURIS	E	D	C		V		S	O	L	O	
PRONON	M	È	O	U	I		C	R		C	
PHÈRE	E	T	A	U		O	E	I	L		
LETTRES DE CONJUG	N	R		A	G	E	N	T		C	E
PIÈCE PLATE	T	E		C	L	A	P	O	T	I	S

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Bouarab

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentalab
Alain Bouabty
Mourad Tabet
Wakaa Mejloubi
Mehdi Oussout
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzaïr

Service technique
Khadja Sali (Responsable)
Myriam Rebane
Khadja Halali
Mariama Fark
Elkandoussi Elmardi

Rédaction
Abdeloumeïn Warrach

Secrétariat
Asemia Talbaa

Photographe
Ahmed Laraki

Correspondants
Ahmadou El Katab
(Ladyoune)
Abdelali Khalfad
(Essouira)

Collaborateurs
Chouaib Salencan
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir
Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca - Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma

Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicités
E-mail:
annonces@libe.ma
Youssef El Gaba

Mourad El Youssef
Leubna Baghdadli
Latifa Mousab
Rkia Ait Dahman
Sihem Zaïter
Fedwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie
Les Editions
Maghrébines

Distribution
SAPRISSE
Dossier de presse
130/64

Site web:
www.libe.ma

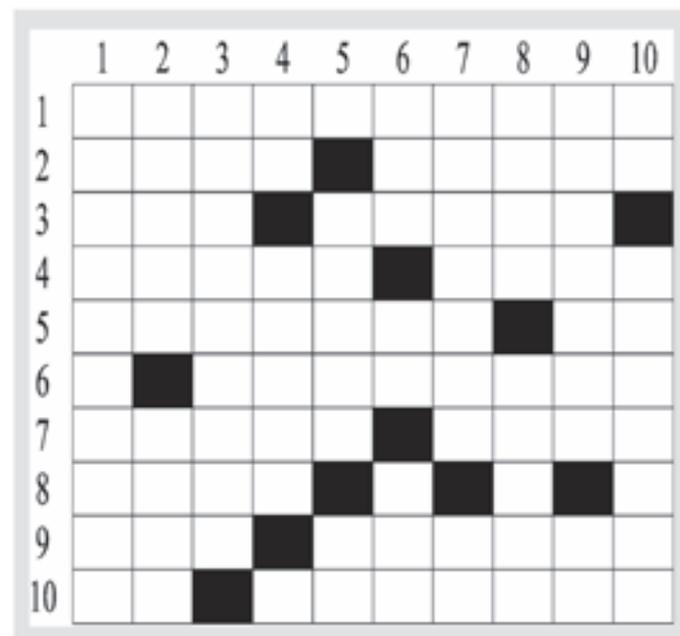
Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC

2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1 - Au milieu du vers
- 2 - Terrible au cinéma - Touche
- 3 - Eau d'Afrique - Sectateur
- 4 - Triangle d'estuaire - Pasé l'heure
- 5 - Portugaise - Forme d'ivoire
- 6 - Continent Anglais
- 7 - Inflatée - Toucher
- 8 - Sans compagnie
- 9 - Changement de peau - Il sait parler
- 10 - Coordonnant - Vieille comtesse

VERTICALEMENT

- 1 - Bohémienne
- 2 - Bassin de mélange - Remue (Se...)
- 3 - Dardile
- 4 - Dans latin - Empereur romain
- 5 - Pèce - Contacté
- 6 - Base de lancement - Défilé - Gou filé
- 7 - Gortefout - Personnel
- 8 - Abandonné - Mollusque creuseur
- 9 - Siffenné - Fort le rat
- 10 - Liast - Pénurie

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

	3				2			
2			4	3	8		5	
		8	6	2				
9	1		7		6		8	
8	5		3		9		2	1
4	7				6		5	3
			7	3	4			
3	2		9	8				6
		9				8		

Moyen

	1	5			3	8		
	4				2			
			9	3			1	
	7					5	8	
	8		7	5	6		1	
3	5						7	
2			9	1				
		4						3
	6	7			8		2	

Difficile

2			7			9	5	
			9			8	7	
1		5						
				5		9		
7		9	4		6	5		3
	8		9					
				3			4	
8	4			1				
	2	5			7			9

Expert

1				3				
		4		6				
6				8	1		4	9
	7					5		
	1						3	
		2					9	
8	3		2	4				7
			6			3		
			5					2

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

2	1	7	8	4	9	6	5	3
8	5	4	6	3	2	1	9	7
3	6	9	7	5	1	8	2	4
6	7	1	2	9	5	3	4	8
5	2	8	3	7	4	9	1	6
9	4	3	1	8	6	2	7	5
1	3	5	9	6	7	4	8	2
7	8	2	4	1	3	5	6	9
4	9	6	5	2	8	7	3	1

Moyen

7	4	8	3	5	2	1	9	6
9	6	2	8	4	1	3	5	7
1	3	5	9	6	7	8	2	4
3	9	1	4	7	8	5	6	2
6	2	4	5	1	3	9	7	8
8	5	7	6	2	9	4	3	1
5	1	6	2	9	4	7	8	3
4	8	9	7	3	6	2	1	5
2	7	3	1	8	5	6	4	9

Difficile

2	5	7	4	9	1	6	8	3
4	8	6	3	7	2	9	5	1
1	3	9	8	6	5	7	4	2
5	1	4	6	2	8	3	7	9
9	2	3	5	4	7	8	1	6
6	7	8	9	1	3	4	2	5
7	4	5	2	3	9	1	6	8
3	6	2	1	8	4	5	9	7
8	9	1	7	5	6	2	3	4

Expert

3	4	9	6	2	1	7	8	5
5	7	2	3	9	8	1	6	4
1	6	8	5	7	4	3	9	2
8	9	5	1	3	2	6	4	7
7	3	1	4	6	9	5	2	8
6	2	4	7	8	5	9	1	3
9	1	7	2	4	3	8	5	6
2	5	6	8	1	7	4	3	9
4	8	3	9	5	6	2	7	1

Economie

Avec l'appui de la BM OCP Africa et le Mali s'engagent à déployer des solutions adaptées pour une agriculture durable

OCP Africa, filiale du Groupe OCP, leader mondial des solutions de nutrition des plantes et des engrais phosphatés, a signé, mercredi à Bamako au Mali, un protocole d'accord de partenariat avec le ministère de l'Agriculture du Mali.

Cet accord, soutenu par la Banque mondiale, vise à renforcer durablement l'agriculture malienne en améliorant la santé des sols et en facilitant l'accès des petits exploitants aux intrants et services essentiels, indique OCP Africa dans un communiqué parvenu jeudi à la MAP.

Ce protocole fait suite à un autre signé entre le Groupe OCP et la Banque mondiale lors des Assises annuelles de la Banque mondiale et du FMI tenues à Marrakech, dans le cadre des initiatives de soutien aux agriculteurs d'Afrique de l'Ouest et du Sahel, ajoute le communiqué.

Ce partenariat porte sur plusieurs initiatives clés visant à renforcer l'agriculture et promouvoir la santé des sols au Mali à travers la mise en place par OCP Africa des parcelles expérimentales pour tester des solutions innovantes destinées à restaurer la fertilité des sols. Dans ce cadre une cartographie numérique sera élaborée, permettant une fertilisation précise selon les principes des 4R : le bon moment, la bonne source, le bon ratio et le bon endroit, précise-t-on de même source.

Il prévoit aussi l'établissement de Centres de services agricoles de nouvelle génération, qui auront pour mission de diffuser les meilleures pratiques agricoles à travers la mise en place d'une plateforme digitale qui facilitera la connexion des agriculteurs aux chaînes de valeur agricoles, et d'une école-laboratoire mobile destinée à offrir des analyses de sols et des conseils agronomiques directement sur le terrain, rapporte la MAP.

Ce protocole d'accord tend également à renforcer l'entrepreneuriat agricole des jeunes et des femmes en favorisant l'agri-tech à travers des programmes de formation, d'incubation et d'accélération de start-up en agritech, en partenariat avec l'Université Mohammed VI Polytechnique, ainsi que la création d'un écosystème de start-up agricoles, soutenus par des fonds de capital-risque pour encourager l'innovation locale.

Ce nouvel accord s'inscrit dans le cadre de la coopération Sud-Sud, illustrant la vision de SM le Roi Mohammed VI pour une coopération renforcée entre les pays africains et plus spécifiquement entre le Maroc et le Mali. Il témoigne également de l'engagement solide de la Banque mondiale aux côtés du Groupe OCP pour le développement agricole en Afrique, poursuit le communiqué.

"Ce partenariat représente une étape cruciale dans notre démarche collective pour revitaliser le secteur agricole au Mali. Grâce à des technologies innovantes comme la cartographie des sols et la fertilisation de précision, nous allons contribuer au développement agricole durable et florissant pour le pays", a souligné le directeur général d'OCP Africa, Mohamed Anouar Jamali, cité par le communiqué.

Béni Mellal-Khénifra : Le Groupe OCP se dote de trois nouvelles STEP



Le Groupe OCP vient de se doter de trois nouvelles stations d'épuration des eaux usées (STEP) dans les villes de Béni Mellal, Kasbat Tadla et Fkih Ben Salah, et ce dans le cadre de sa politique visant l'optimisation de la consommation en eau et le recours aux eaux non conventionnelles dans ses installations industrielles.

Ainsi, les eaux traitées par la STEP de Béni Mellal seront désormais réutilisées pour les besoins industriels du Groupe après le lancement, jeudi, de la mise en service du traitement tertiaire de cette station.

Le coup d'envoi de la réutilisation des eaux de la STEP de Béni Mellal par l'OCP s'est déroulé en présence du wali de la région de Béni Mellal-Khénifra, Khatib El Hebil, du gouverneur de la province de Fkih Ben Saleh, Mohamed Karnachi, du directeur du site de Khouribga, Abdelkarim Ramzi, de responsables d'OCP Green Water ainsi que de représentants des services extérieurs et d'élus.

Ce projet, réalisé par la filiale OCP Green Water et JESA pour un coût total de 593 millions de DH (MDH) en partenariat avec le ministère de l'Intérieur, la RADEET et la commune de Béni Mellal s'inscrit dans le cadre de la stratégie eau du Groupe et permettra également la dépollution d'Oued Oum Er Rbia.

Cette unité de traitement tertiaire,

dimensionnée pour un volume annuel de 9Mm3, est composée d'unités de coagulation et floculation, d'une filtration à sable, d'un système de désinfection à base des rayons UV et d'un système de chloration. Elle permettra d'acheminer les eaux traitées via une conduite d'un linéaire de 40 km vers les installations industrielles de l'OCP.

Par la suite le wali et la délégation l'accompagnant ont visité la Station d'épuration des eaux usées de Kasbat Tadla. Le projet d'assainissement liquide et de réutilisation est d'un coût global de 403 MDH dont 363 MDH financé par OCP Green Water pour la construction de la STEP.

La contribution du ministère de l'Intérieur aux travaux de réalisation du collecteur et intercepteur, s'élève à 30 MDH alors que la commune de Tadla contribue à hauteur de 7 MDH en vue de la collecte de la totalité des eaux usées de la ville. D'une capacité de 2.2 Mm3 par an, cette station sera mise en service dans les prochains jours.

Les eaux traitées de cette STEP seront à leur tour utilisées à des fins industrielles de l'OCP et auront également un impact très positif sur la dépollution d'Oued Oum Er Rbia.

Le wali, le gouverneur de la province et la délégation ont également pris connaissance de l'état d'avancement du projet de la STEP à Fkih Ben Salah dont les travaux sont à leur der-

nière ligne droite.

Porté par le Groupe OCP, ce projet qui permettra la production d'eau de 5,5 Mm3/an a nécessité un investissement de 884 MDH avec pour finalités de réduire les risques de contamination des eaux d'irrigation et d'abreuvement du bétail ainsi que la réutilisation des eaux usées traitées conformément au Plan national d'assainissement liquide (PNA) et à la stratégie eau de l'OCP.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur du programme STEP à OCP Green Water, Abdessamad Chatabi, a souligné que la réutilisation des eaux usées d'origine urbaine dans le traitement du phosphate ne date pas d'aujourd'hui dans l'activité minière du Groupe OCP, rappelant que la station de Khouribga est opérationnelle depuis 2010, d'une capacité actuelle de 5 mm3, à laquelle s'ajoutera un volume en eau de l'ordre de 16,7 mm3/an à terme qui sera produit par ces nouvelles STEP.

A rappeler que le Groupe OCP a mis en place un "Programme eau" reposant sur trois leviers, à savoir l'optimisation de l'utilisation de l'eau sur toute la chaîne de valeur, la mobilisation des ressources en eau non conventionnelles et la R&D. Au total la mise en service de ces 3 STEP permettra un gain en eaux non conventionnelles de l'ordre de 16.7 Mm3.

Climat des affaires : La Banque mondiale met en avant les points forts du Maroc

La Banque mondiale a mis en avant les points forts de l'environnement des affaires au Maroc.

Dans sa nouvelle publication «Business Ready», l'institution financière internationale classe le Royaume parmi huit économies mondiales présentes dans un groupe de pays supérieurs pour tous les secteurs examinés.

Le rapport qui évalue le climat des affaires dans 50 économies, fournit un vaste ensemble de données — 1.200 indicateurs pour chaque économie — permettant d'identifier les domaines à améliorer et d'encourager des réformes, rapporte la MAP.

Trois secteurs principaux évalués déterminent le climat des affaires pour les investisseurs privés, à savoir le cadre réglementaire, le service public, et l'efficacité opé-

rationnelle, indique la même source.

Dans la première catégorie, cadre réglementaire, "le score moyen du troisième quintile (groupe de pays) est de 66,65 points, le Maroc s'assurant le score le plus élevé de 68,92 points", indique le rapport.

Dans la deuxième catégorie, service public, le Maroc enregistre un score de 58,66, et de 59,66 dans la catégorie de l'efficacité opérationnelle, se maintenant ainsi parmi les meilleures économies dans l'encouragement du climat des affaires propices aux investissements privés.

Le rapport, qui succède à «Doing Business» interrompu en 2021, collecte et analyse des données relatives à ces 50 économies, réparties en cinq groupes, des plus performantes aux plus faibles, en fonction de leurs scores au sein de chaque catégorie.

Les auteurs du rapport soulignent que ce système de classification permet aux décideurs politiques d'identifier facilement les domaines forts et les lacunes à améliorer.

«Alors que la démographie, l'endettement et les conflits pèsent sur la croissance économique, on ne pourra progresser qu'en mobilisant toute l'ingéniosité de l'entreprise privée», affirme Indermit Gill, économiste en chef et premier vice-président du Groupe de la Banque mondiale pour l'économie du développement.

Selon la Banque mondiale, le secteur privé génère environ 90% des emplois dans le monde, 75% des investissements, plus de 70% de la production et plus de 80% des recettes publiques dans les économies en développement.

ONU Tourisme: 1^{er} sommet Afrique-Amériques en République dominicaine, avec la participation du Maroc

Le 1^{er} sommet Afrique-Amériques initié par ONU-Tourisme a entamé ses travaux, jeudi à Punta Cana, en République dominicaine, avec la participation du Maroc.

L'ambassadeur du Royaume à Saint Domingue, Hicham Dahan, prend part à ce forum qui se veut une plateforme pour mettre en relief les liens forts entre les deux continents ainsi que l'importance que revêt le tourisme dans le renforcement de ces relations, et l'amélioration des conditions de vie de leurs habitants.

"Dans un contexte marqué par l'interconnexion mondiale et la diversité culturelle, la coopération Sud-Sud entre l'Afrique et les Amériques apparaît comme un élément essentiel pour promouvoir le développement durable", a rappelé le secrétaire général d'ONU-Tourisme, Zurab Pololikashvili, à l'ouverture du

sommet marqué par la présence de la vice-présidente du pays hôte, Raquel Peña, de nombreux ministres, de hauts responsables, de diplomates ainsi que de représentants du secteur du tourisme des deux bords de l'Atlantique, rapporte la MAP.

M. Pololikashvili a ajouté que la promotion du tourisme et le renforcement de l'industrie créative apparaissent comme des piliers stratégiques qui "non seulement stimulent la croissance économique, mais favorisent également la compréhension mutuelle, la diversité culturelle et l'échange d'expériences".

Selon des données officielles, les deux continents ont enregistré l'an dernier un total de 267 millions d'arrivées de touristes internationaux générant 371 milliards de dollars de revenus. Il s'agit d'une augmentation de près de 31% des arrivées par rap-

port à 2022.

En termes d'investissements, entre 2018 et 2023, 470 projets en installations entièrement nouvelles ont été annoncés pour les deux régions pour un total de 37,4 milliards de dollars et 131.763 emplois créés.

En s'unissant pour relever les défis et tirer parti des possibilités offertes par le secteur du tourisme, les deux régions peuvent ouvrir de nouvelles perspectives en matière d'échanges culturels, de prospérité mutuelle et de gestion de l'environnement, ont rappelé nombre d'intervenants au premier jour du sommet, qui tient aussi à mettre la lumière sur l'influence de l'Afrique en Amérique latine et dans les Caraïbes, notamment son impact profond et durable sur la culture, la musique, la gastronomie ou encore les traditions.

Selon ses initiateurs, cette première rencontre de haut



niveau ambitionne de favoriser les écosystèmes d'innovation dans le tourisme via l'encouragement de l'entrepreneuriat entre les acteurs clés des deux régions, le développement et l'adoption de nouvelles technologies, et le

renforcement des alliances en vue de relever des défis communs dans divers domaines comme les changements climatiques, les inégalités économiques et sociales, ou encore la préservation de la culture.

Salon FrancoTech de Paris

Le Maroc a une "place privilégiée" dans "la tech"

Le Maroc a une "place privilégiée" dans l'écosystème technologique et suscite l'intérêt d'investisseurs étrangers, a souligné, jeudi à Paris, le président de la Fédération marocaine des technologies de l'information, des télécommunications et de l'offshoring (Apebi), Redouane El Haloui.

Dans une déclaration à la MAP, en marge de la participation de l'Apebi au Salon FrancoTech de Paris (3-4 octobre), premier salon des innovations en français, M. El Haloui a également insisté sur l'importance majeure de la promotion du digital, à travers notamment les startups.

"Notre présence au FrancoTech est naturelle puisque nous sommes un partenaire économique important sur le volet digital avec la France", a indiqué le président de l'Apebi, dont le stand est idéalement situé au Salon, rapporte la MAP.

Le stand marocain a été visité par le président français, Emmanuel Macron, qui a inauguré le Salon, aux côtés notamment de Geoffroy Roux de Bézieux, président de l'Alliance des patronats francophones et Xavier Niel, fondateur de la station F Paris, le plus grand campus de start-up au monde, où se tient

l'évènement.

Dédié aux innovations en français, le salon FrancoTech s'inscrit dans l'esprit du XIXe Sommet de la Francophonie qui s'ouvre vendredi à la Cité internationale de la langue française au château de Villers-Cotterêts, au nord de Paris, avant de se poursuivre le lendemain au Grand Palais de la capitale française, sous le thème : "Créer, innover et entreprendre en français".

Organisé par le Secrétariat général du Sommet de la Francophonie, en partenariat avec Business France et l'Alliance des patronats francophones, FrancoTech vise

à dynamiser les échanges commerciaux et les flux économiques entre les acteurs francophones du monde entier, en particulier à travers la mise en valeur des offres, modèles innovants et des réussites entrepreneuriales modernes au sein de la francophonie. Ce grand événement international réunit plus de 1.500 professionnels autour de 150 exposants provenant de près de 100 pays, pour stimuler l'innovation, les partenariats et réussites en français à travers notamment des panels, ateliers thématiques, rencontres B2B, un concours d'innovation et un espace d'exposition.

Festival du court métrage de Marrakech

"L'épouvantail" remporte le prix du meilleur film

Le court métrage "L'épouvantail" du réalisateur Anas Zemati a remporté Nakhil Prize (prix du meilleur film), décerné dans le cadre de la 4ème édition du Festival du court Métrage de Marrakech (Le Marrakech Short Film Festival), qui a pris fin, mercredi dans la Cité ocre.

Le prix du meilleur réalisateur (Belarj Prize) est revenu à Mme Diaa Beya pour son film "Ce qui pousse dans la paume de votre main", qui avait remporté le prix d'excellence du Doha Film Institute.

De son côté, l'actrice Aya Gibran a remporté Bahja Prize (prix du meilleur acteur) pour son rôle dans le film "L'épouvantail".

Cette édition a présenté une sélection impressionnante de courts métrages, nationaux et internationaux, mettant en lumière les talents émergents du Maroc et d'autres pays.

Au total, neuf films marocains et quinze autres représentant divers pays tels que la France, le Liban, le Brésil, le Canada, la Pologne, le Sénégal, la Tunisie, l'Azerbaïdjan, l'Irak, l'Arabie Saoudite, la Palestine et la Norvège, ont été projetés.

La directrice du festival, Ramia Beladel, a souligné que cette 4ème



édition du festival a consacré la dimension internationale du Festival du court métrage de Marrakech, que ce soit au niveau des invités ayant pris part aux diverses activités de l'événement, ou encore les projections de films, en proposant de nouvelles expériences cinématographiques mondiales, outre les partenariats établis tout au long du festival.

"Au cours de la prochaine édition, nous œuvrerons à la mise en place d'un programme de soutien aux films en production et à toutes les étapes de développement et de distribution, dans le cadre d'un partenariat avec une institution de production de Dubaï", a-t-elle fait savoir.

De son côté, la présidente du jury, Mayssa Maghribi, a souligné

que cette édition, marquée par la projection de films de haute qualité artistique, s'est distinguée par la diversité des activités, dont des séminaires et des master class, permettant ainsi aux cinéphiles de profiter de projections cinématographiques attestant de la maturité de cet événement cinématographique.

Pour sa part, le jeune réalisateur Anas Zemati, a dit toute sa joie d'avoir remporté le prix du meilleur film, relevant qu'il s'agit du début de son parcours dans le domaine de la réalisation.

Placé sous le Haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, ce rendez-vous cinématographique, dont le Qatar est l'invité d'honneur, s'inscrit dans le cadre de la manifestation culturelle "Marrakech, capitale de la culture dans le monde islamique 2024" et du programme culturel "Qatar-Maroc 2024".

Cette 4ème édition est initiée en collaboration avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO), la commune de Marrakech, la Doha Film Institute et les musées du Qatar.

À Sète, Mustapha Jmahri explique l'identité maritime d'El-Jadida

Dans le cadre d'un voyage privé en France et profitant de son séjour dans le midi, Mustapha Jmahri, auteur-éditeur des « Cahiers d'El Jadida », a donné samedi 27 septembre 2024 une

conférence à l'espace Victor Meyer à Sète intitulée : « El Jadida, une identité maritime ».

Après s'être présenté au public et avoir décliné son projet éditorial, Mustapha Jmahri a souligné

qu'El Jadida (Mazagan) est d'abord une cité issue de l'eau. La mer et la maritimité ont profondément façonné son histoire, sa physiologie et la vie de ses habitants. En fait, précise le conférencier, c'est à la faveur de la baie de Mazagan que la ville est apparue et s'est transformée au fil des ans. D'autant plus que la cité s'est toujours développée en bordure de l'océan, ajoute-t-il.

Mustapha Jmahri a indiqué que sur le site d'El Jadida déjà au 15ème siècle se trouvait un village de pêcheurs. Idem pour Sète, sa jumelle, qui, plus tard en 1658, était aussi un village de pêcheurs. C'est là, dit-il, l'une des similitudes entre les deux cités et non la seule.

L'intervenant précisa que depuis l'Antiquité, Phéniciens, Carthaginois et peut-être Romains avaient remarqué le cap de Mazagan. L'amarir romain, Plinie, dans sa description du Maroc, signalait le port de Rusibus sur l'emplacement de Mazagan. Au cours de son histoire, la ville avait connu d'autres noms, dit le conférencier : el-Brija, el-Mahdouma, Mazagão pour les Portugais et Mazagan pour les Français. En 1820, le sultan Moulay Slimane amorça une ouverture du port mazaganais

vers l'Europe, alors que son successeur attribuait à la cité le nom d'El-Jadida (la neuve). Lyautey, en 1913, l'avait surnommée « le Deauville marocain ».

En tant que structure exigeante en moyens et en capitaux, ajoute l'intervenant, le port a assuré un développement des flux de biens et de personnes avec les pays du Vieux Continent ainsi qu'avec quelques pays arabes, à l'époque sous domination européenne. La cité a abrité des communautés européennes, diverses. Mustapha Jmahri précise que cette diversité de peuplement, a donné lieu à une diversité des lieux de sépultures. Des cimetières marins (musulmans, juifs et chrétiens) s'édifient en face de la mer.

Cette situation géographique de presque île, note le conférencier, a eu un impact direct sur nombre de volets : historique, économique, humain et social. L'océan constituait un vecteur d'ouverture et de relation à l'espace et à l'Autre. Trois grands écrivains de la cité, Driss Chraïbi, Abdelkébir Khatibi et Fouad Laroui ont évoqué dans leurs écrits l'attachement à la mer dans la vie quotidienne locale.

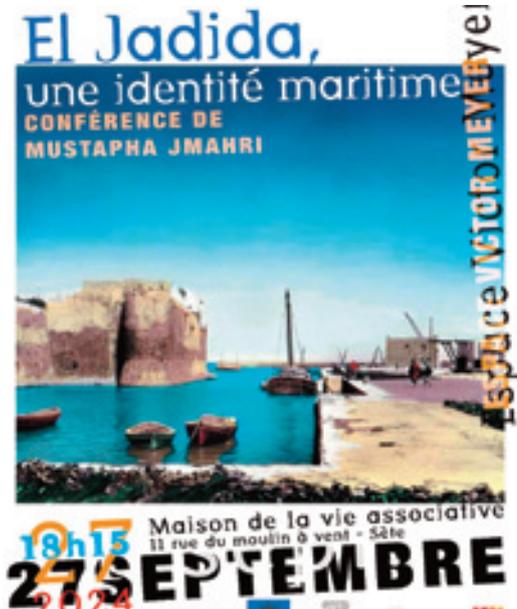
Le conférencier ajoute que l'identité urbaine de la ville est

marquée par un élément fort : la forteresse portugaise du 16ème siècle, première construction emblématique dominant la baie. Bâtie en partie sur l'eau, elle fut le premier embryon de la ville après sa libération, en 1769.

L'identité d'El-Jadida, affirme l'intervenant, est marquée aussi par sa culture propre. Ainsi il y eut d'abord, à la création de la ville « nouvelle » au 19ème siècle, l'émergence d'une culture favorisant les initiatives individuelles. Le brassage qui s'en est suivi a produit une société mazaganaise, avec une culture cosmopolite. Après la Deuxième Guerre mondiale, dominait une culture francophone moderne soutenue par une infrastructure adéquate installée près de la mer.

Aujourd'hui, note le conférencier, l'identité de la ville semble être bousculée par les multiples enjeux du quotidien urbain et les contraintes de la ville nouvelle. Mais, la cité reste, malgré tout profondément ancrée et liée à l'Atlantique. A la fin de sa conférence, Mustapha Jmahri a dédié ses ouvrages des « Cahiers d'El Jadida » aux lecteurs sétois présents lors de cette rencontre.

M. B



24^{ème} Festival national du film de Tanger

Mohamed Mouftakir préside le jury de la compétition de longs métrages de fiction

Le réalisateur et scénariste, Mohamed Mouftakir, présidera le jury de la compétition de longs métrages de fiction du 24^{ème} Festival national du film de Tanger, prévu du 18 au 26 octobre sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Le jury de longs métrages comprend Latifa Bakka (écrivaine, enseignante), Najlae Benmbarek (journaliste, consultante en communication), Mariame El Ajraoui (universitaire, chercheuse), El Bachir Dkhil (écrivain, politologue), Issa Serge Coello (réalisateur, scénariste, producteur-République du Tchad) et Nabil Jai (artiste, parolier), fait savoir le Centre cinématographique marocain (CCM) dans un communiqué.

En ce qui concerne la compétition de courts métrages de fiction et de documentaire, le jury qui sera présidé par la réalisatrice et scénariste Khaoula Asebab Benomar, se compose de Souad Azaitraoui (journaliste), Fousseyni Maiga (DG du Centre national de la cinématographie du Mali), Said Mezouari (critique de cinéma) et Rachid Boutounes (réalisateur, producteur), ajoute la même source.

S'agissant du jury de la compéti-



tion de longs métrages documentaires, il sera présidé par la réalisatrice et universitaire Jamila Annab et comprend Houria Boutayeb (journaliste) et Habib Nasry (universitaire, critique du cinéma).

Présidé par la directrice de l'ISADAC, Latifa Ahrare, le jury de la compétition de films d'écoles et d'instituts de cinéma comprend Sanae Ghouati (universitaire, critique d'art) et Azela-

rab Alaoui Mharzi (réalisateur, universitaire).

Par ailleurs, 22 prix seront décernés par les jurys et répartis entre les quatre compétitions, à savoir longs métrages de fiction (14 prix), courts métrages de fiction et de documentaire (3 prix), longs métrages documentaires (3 prix) et films d'écoles et d'instituts de cinéma (deux prix), conclut le communiqué.

Bouillon de culture

Théâtre

Le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication a annoncé la prolongation du délai de dépôt des candidatures pour la 24^{ème} édition du Festival national du théâtre de Tétouan, prévue du 22 au 29 novembre, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, jusqu'au 28 octobre.

Suite aux demandes d'un certain nombre d'artistes et de comédiens souhaitant participer à cette manifestation, la date limite de dépôt des candidatures, fixée initialement au 18 octobre, a été prolongée jusqu'au 28 octobre à 16h, indique le ministère dans un communiqué.

L'appel à candidatures pour participer à la compétition officielle de cette édition, initiée en partenariat avec la province de Tétouan, concerne les œuvres théâtrales destinées aux adultes, réalisées par des troupes marocaines entre les 23^{ème} et 24^{ème} éditions du Festival, relève la même source.

Les participants à la compétition officielle seront en lice pour le Prix national du théâtre qui comprend les catégories de l'écriture, la mise en scène, la scénographie, les costumes et l'interprétation (femmes et hommes), en plus du Prix de l'espoir et du Grand Prix, ajoute-t-on.

"Cheval au crépuscule", thème d'une exposition collective au Salon du cheval d'El Jadida

La 15^{ème} édition du Salon du cheval d'El Jadida, qui se tient jusqu'au 6 octobre, accueille l'exposition collective "Cheval au crépuscule", rassemblant une vingtaine d'artistes marocains et internationaux.

Organisée par la galerie Marsam, l'exposition célèbre le cheval à travers des œuvres réinterprétant cet animal emblématique sous divers angles, tout en explorant la richesse du patrimoine marocain.

Chacune des œuvres des artistes explore la place prépondérante du cheval dans la culture marocaine, en utilisant des techniques allant de la figuration à la sculpture, en passant par l'art naïf et la calligraphie.

Selon Rachid Chraïbi, commissaire de l'exposition, le thème "Cheval au crépuscule" s'inspire d'une œuvre de l'artiste Nabil Dadsy, invité d'honneur de l'édition 2024 de cette exposition, décrivant le crépuscule comme un moment suspendu, où se rencontrent le rêve et le mystère, marquant à la fois une fin et un début.

Ce cadre poétique offre aux artistes un terrain d'exploration émotionnelle et spirituelle, dépassant les simples prouesses techniques, a-t-il expliqué,

dans une déclaration à la MAP.

L'exposition témoigne également de la place centrale du cheval dans les festivités et moussemes marocains, tout en révélant l'élégance et le raffinement de

l'art équestre traditionnel, a souligné M. Chraïbi.

Cet événement artistique rassemble des artistes aux styles variés. Il s'agit de Karima Alami, Abdelouhab Belkhayat,

Arbi Belcadi, Noureddine Belhaj, Majid Bouanani, Abdellah Benchekroun Darif, Brahim Hanine, Aimé Kakon, Mohamed Krich, Jean Gaston Mantel, Souad Moussaoui, Nabil Dadsy, Miloudi Nouiga, Abdelhalim Raji, Nowman Zinbi, Abdellah Dibaji, Juan Enguidanos, Farida Essaydi, Hamza Fakir et Hassan Fetheddine.

L'une des œuvres marquantes, "Baignade au crépuscule" de Farida Essaydi, capture une atmosphère poétique où l'homme et l'animal communiquent intuitivement dans un décor évoquant le désert.

De son côté, Abdelhalim Raji présente un cheval richement décoré, symbolisant l'importance des motifs traditionnels dans l'art équestre.

Alors que les tableaux de Hassan Fetheddine, consacrés à la Tbourida au féminin, mettent en lumière des cavalières arborant des tenues traditionnelles, soulignant leur force, leur grâce et leur élégance.

En offrant aux visiteurs des œuvres variées et fascinantes, l'exposition "Cheval au crépuscule" réaffirme le Salon du cheval d'El Jadida comme un événement incontournable pour les amateurs d'art et de patrimoine.



Gervaise ne répondit pas. Elle n'était pas trop mal avec les Lorilleux, cette semaine-là. Mais la demande des dix sous lui restait dans la gorge, parce qu'elle venait d'apercevoir Boche, carrément assis près du poêle, en train de faire des cancons. Il avait un air de se ficher du monde, cet animal ! Il riait comme un cul, le trou de la bouche arrondi, et les joues tellement bouffies qu'elles lui cachaient le nez, un vrai cul, enfin !

- Qu'est-ce que vous voulez ? répéta Lorilleux.

- Vous n'avez pas vu Coupeau ? finit par balbutier Gervaise. Je le croyais ici.

Les chaînes et le concierge ricanèrent. Non, bien sûr, ils n'avaient pas vu Coupeau. Ils n'offraient pas assez de petits verres pour voir Coupeau comme ça. Gervaise fit un effort et reprit en bégayant :

- C'est qu'il m'avait promis de rentrer... Oui, il doit m'apporter de l'argent... Et comme j'ai absolument besoin de quelque chose...

Un gros silence régna. Madame Lorilleux évenait rudement le feu de la forge, Lorilleux avait baissé le nez sur le bout de chaîne qui s'allongeait entre ses doigts, tandis que Boche gardait son rire de pleine lune, le trou de la bouche si rond, qu'on éprouvait l'envie d'y fourrer le doigt, pour voir.

- Si j'avais seulement dix sous, murmura Gervaise à voix basse.

Le silence continua.

- Vous ne pourriez pas me prêter dix sous ?... Oh ! je vous les rendrais ce soir !

Madame Lorilleux se tourna et la regarda fixement. En voilà une peloteuse qui venait les empaumer (empaumer). Aujourd'hui, elle les tapait de dix sous, demain ce serait de vingt, et il n'y avait plus de raison pour s'arrêter. Non, non, pas de ça. Mardi, s'il fait chaud !

- Mais, ma chère, cria-t-elle, vous savez bien que nous n'avons pas d'argent ! Tenez, voilà la doublure de ma poche. Vous pouvez nous fouiller... Ce serait de bon cœur, naturellement.

- Le cœur y est toujours, grogna Lorilleux, seulement, quand on ne peut pas, on ne peut pas.

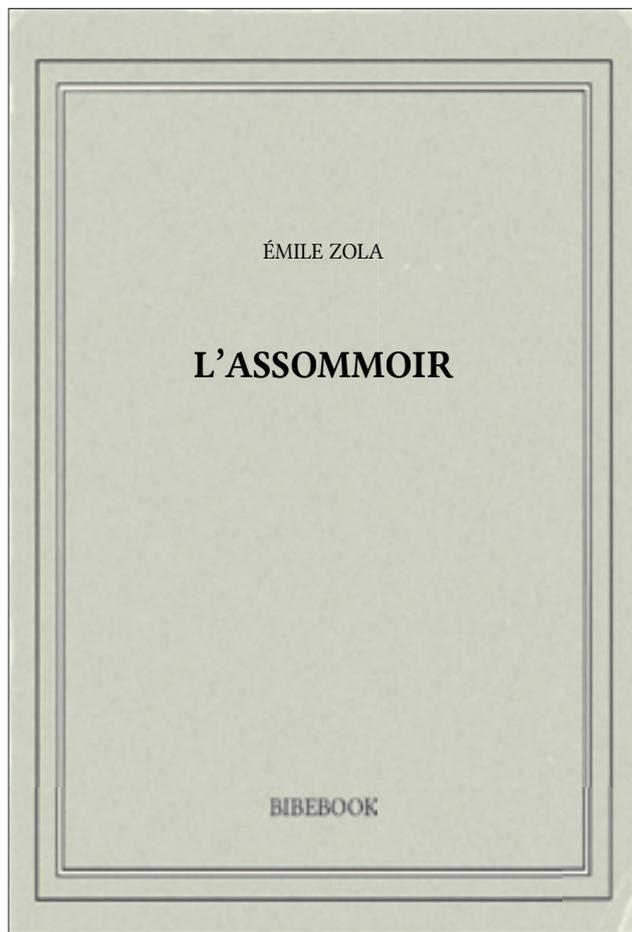
Gervaise, très humble, les approuvait de la tête. Cependant, elle ne s'en allait pas, elle guignait l'or du coin de l'œil, les liasses d'or pendues au mur, le fil d'or que la femme tirait à la filière de toute la force de ses petits bras, les maillons d'or en tas sous les doigts nouveaux du mari. Et elle pensait qu'un bout de ce vilain métal noirâtre aurait suffi pour se payer un bon dîner. Ce jour-là, l'atelier avait beau être sale, avec ses vieux fers, sa poussière de charbon, sa crasse des huiles mal essuyées, elle le voyait resplendissant de richesses, comme la boutique d'un changeur. Aussi se risqua-t-elle à répéter, doucement :

- Je vous les rendrais, je vous les rendrais, bien sûr... Dix sous, ça ne vous gênerait pas.

Elle avait le cœur tout gonflé, en ne voulant pas avouer qu'elle se brossait le ventre depuis la veille. Puis, elle sentit ses jambes qui se cassaient, elle eut peur de fondre en larmes, bégayant encore :

- Vous seriez si gentils !... Vous ne pouvez pas savoir... Oui, j'en suis là, mon Dieu ! j'en suis là...

Alors, les Lorilleux pincèrent les lèvres et échangèrent un mince regard. La Banban



mendiait, à cette heure ! Eh bien ! le plongeon était complet. C'est eux qui n'aimaient pas ça ! S'ils avaient su, ils se seraient barricadés, parce qu'on doit toujours être sur l'œil avec les mendiants, des gens qui s'introduisent dans les appartements sous des prétextes, et qui filent en démenageant les objets précieux. D'autant plus que, chez eux, il y avait de quoi voler ; on pouvait envoyer les doigts partout, et en emporter des trente et des quarante francs, rien qu'en fermant le poing. Déjà plusieurs fois, ils s'étaient méfiés, en remarquant la drôle de figure de Gervaise, quand elle se plantait devant l'or. Cette fois, par exemple, ils allaient la surveiller. Et, comme elle s'approchait davantage, les pieds sur la claie de bois, le chaîne lui cria rudement, sans répondre davantage à sa demande :

- Dites donc ! faites un peu attention, vous allez encore emporter des brins d'or à vos semelles... Vrai, on dirait que vous avez là-dessous de la graisse, pour que ça colle.

Gervaise, lentement, recula. Elle s'était appuyée un instant à une étagère, et voyant madame Lorilleux lui examiner les mains, elle les ouvrit toutes grandes, les montra, disant de sa voix molle, sans se fâcher, en femme tombée qui accepte tout :

- Je n'ai rien pris, vous pouvez regarder.

Et elle s'en alla, parce que l'odeur forte de la soupe aux choux et la bonne chaleur de l'atelier la rendaient trop malade.

Ah ! pour le coup, les Lorilleux ne le retinrent pas ! Bon voyage, du diable s'ils lui ouvraient encore ! Ils avaient assez vu sa figure, ils ne voulaient pas chez eux de la misère des autres, quand cette misère était

méritée. Et ils se laissèrent aller à une grosse jouissance d'égoïsme, en se trouvant calés, bien au chaud, avec la perspective d'une fameuse soupe. Boche aussi s'étalait, enflant encore ses joues, si bien que son rire devenait malpropre. Ils se trouvaient tous joliment vengés des anciennes manières de la Banban, de la boutique bleue, des gueuletons, et du reste. C'était trop réussi, ça prouvait où conduisait l'amour de la frigosse. Au rencart les gourmandes, les paresseuses et les dévergondées !

- Que ça de genre ! ça vient quémander des dix sous ! s'écria madame Lorilleux derrière le dos de Gervaise. Oui, je t'en fiche, je vais lui prêter dix sous tout de suite, pour qu'elle aille boire la goutte !

Gervaise traîna ses savates dans le corridor, alourdie, pliant les épaules. Quand elle fut à sa porte, elle n'entra pas, sa chambre lui faisait peur. Autant marcher, elle aurait plus chaud et prendrait patience. En passant, elle allongea le cou dans la niche du père Bru, sous l'escalier, encore un, celui-là, qui devait avoir un bel appétit, et voyant madame Lorilleux lui examiner les mains, elle les ouvrit toutes grandes, les montra, disant de sa voix molle, sans se fâcher, en femme tombée qui accepte tout :

- Qu'est-ce qu'il y a donc ? demanda-t-elle. La chambre était très propre. On voyait bien que Lalie avait, le matin encore, balayé et rangé les affaires. La misère avait beau souffler là-dedans, emporter les frusques, étaler sa ribambelle d'ordures,

Lalie venait derrière, et récurait tout, et donnait aux choses un air gentil. Si ce n'était pas riche, ça sentait bon la ménagère, chez elle. Ce jour-là, ses deux enfants, Henriette et Jules, avaient trouvé de vieilles images, qu'ils découpaient tranquillement dans un coin. Mais Gervaise fut toute surprise de trouver Lalie couchée, sur son étroit lit de sangle, le drap au menton, très pâle. Elle couchée, par exemple ! elle était donc bien malade !

- Qu'est-ce que vous avez ? répéta Gervaise, inquiète.

Lalie ne se plaignait plus. Elle souleva lentement ses paupières blanches, et voulut sourire de ses lèvres qu'un frisson convulsait.

- Je n'ai rien, souffla-t-elle très bas, oh ! bien vrai, rien du tout. Puis, les yeux refermés, avec un effort :

- J'étais trop fatiguée tous ces jours-ci, alors je fiche la paresse, je me dorlote, vous voyez. Mais son visage de gamine, marbré de taches livides, prenait une telle expression de douleur suprême, que Gervaise, oubliant sa propre agonie, joignit les mains et tomba à genoux près d'elle. Depuis un mois, elle la voyait se tenir aux murs pour marcher, pliée en deux par une toux qui sonnait joliment le sapin. La petite ne pouvait même plus tousser. Elle eut un hoquet, des filets de sang coulèrent aux coins de sa bouche.

- Ce n'est pas ma faute, je ne me sens guère forte, murmura-t-elle comme soulagée. Je me suis traînée, j'ai mis un peu d'ordre... C'est assez propre, n'est-ce pas ?... Et je voulais nettoyer les vitres, mais les jambes m'ont manqué. Est-ce bête ! Enfin, quand on a fini, on se couche.

Elle s'interrompit pour dire :

- Voyez donc si mes enfants ne se courent pas avec leurs ciseaux. Et elle se tut, tremblante, écoutant un pas lourd qui montait l'escalier. Brutalement, le père Bijard poussa la porte. Il avait son coup de bouteille comme à l'ordinaire, les yeux flamboyants de la folie furieuse du vitriol. Quand il aperçut Lalie couchée, il tapa sur ses cuisses avec un ricanement, le décrocha le grand fouet, en grognant :

- Ah ! nom de Dieu, c'est trop fort ! nous allons rire !... Les vaches se mettent à la paille en plein midi, maintenant !... Est-ce que tu te moques des paroissiens, sacrée feignante ?... Allons, houp ! décanillons !

Il faisait déjà claquer le fouet au-dessus du lit. Mais l'enfant, suppliante, répétait :

- Non, papa, je t'en prie, ne frappe pas... Je te jure que tu aurais du chagrin... Ne frappe pas.

- Veux-tu sauter, gueula-t-il plus fort, ou je te chatouille les côtes !... Veux-tu sauter, bougre de rosse !

Alors, elle dit doucement :

- Je ne puis pas, comprends-tu ?... Je vais mourir. Gervaise s'était jetée sur Bijard et lui arrachait le fouet. Lui, hébété, restait devant le lit de sangle. Qu'est-ce qu'elle chantait là, cette morveuse ? Est-ce qu'on meurt si jeune, quand on n'a pas été malade ! Quelque frime pour se faire donner du sucre ! Ah ! il allait se renseigner, et si elle mentait !

- Tu verras, c'est la vérité, continuait-elle. Tant que j'ai pu, je vous ai évité de la peine... Sois gentil, à cette heure, et dis-moi adieu, papa.

(A suivre)

Royaume Du Maroc
Ministère De L'intérieur
PROVINCE D'OUASSANE
Cercle De D'OUASSANE
Cahier De BNI QOLLA
Commune BNI QOLLA

Avis d'appel d'offres ouvert N° 02 / 2024

Séance publique

Le 30/10/2024 à 11 h, il sera procédé à la salle de réunion de la commune de BNI QOLLA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour pour : la vente de matériel et mobilier de bureau hors usage et de la ferraille de la Commune selon le tableau ci-dessous :

N°	Type	nombre	observation	Estimation d'ouverture de la enchère en DH	Cautionnement provisoire en DH
1	Imprimante	10	neutre	Deux Mille (2000.00 DH)	Cinq Cent (500.000 DH)
2	Déshumidificateur	10	neutre		
3	Armoire	1	neutre		
4	Bureau d'ordinateur	1	neutre		
5	Capteur manuel	1	neutre		
6	Capteur	2	neutre		
7	ordinateur	2	neutre		
8	Matrice à 6000 pixels	2	neutre		
9	Bureau	4	neutre		
10	Armoire en bois	2	neutre		
11	Table de salle de réunion	10	neutre		
12	Tableau d'ordinateur	1	neutre		
13	Armoire en bois	2	neutre		
14	Armoire en bois	1	neutre		
15	Matrice d'ordinateur	1	neutre		
16	Chaise en bois	40	neutre		
17	Chaise moderne	5	neutre		
18	Chaise de bois	10	neutre		
19	L'ordinateur portable	2	neutre		
20	Chaise en bois	15	neutre		
21	Chaise en fer	10	neutre		
22	Table bois	4	neutre		
23	Bureau de fer	10	neutre		
24	Bureau moderne	1	neutre		
25	Bois de bureau	10	neutre		
26	Armoire en bois	2	neutre		
27	Table en plastique	2	neutre		
28	Armoire	17	neutre		
29	Chaises	40	neutre		
30	Bois bois	1	neutre		
31	Bois bureau	1	neutre		
32	Bureau de fer	2	neutre		
33	Bois bois	1	neutre		
34	Bois bois	1	neutre		
35	Bois bois	1	neutre		
36	Bois bois	1	neutre		
37	Bois bois	1	neutre		
38	Bois bois	1	neutre		
39	Bois bois	1	neutre		
40	Bois bois	1	neutre		
41	Bois bois	1	neutre		
42	Bois bois	1	neutre		
43	Bois bois	1	neutre		
44	Bois bois	1	neutre		
45	Bois bois	1	neutre		
46	Bois bois	1	neutre		
47	Bois bois	1	neutre		
48	Bois bois	1	neutre		
49	Bois bois	1	neutre		
50	Bois bois	1	neutre		
51	Bois bois	1	neutre		
52	Bois bois	1	neutre		
53	Bois bois	1	neutre		
54	Bois bois	1	neutre		
55	Bois bois	1	neutre		
56	Bois bois	1	neutre		
57	Bois bois	1	neutre		
58	Bois bois	1	neutre		
59	Bois bois	1	neutre		
60	Bois bois	1	neutre		
61	Bois bois	1	neutre		
62	Bois bois	1	neutre		
63	Bois bois	1	neutre		
64	Bois bois	1	neutre		
65	Bois bois	1	neutre		
66	Bois bois	1	neutre		
67	Bois bois	1	neutre		
68	Bois bois	1	neutre		
69	Bois bois	1	neutre		
70	Bois bois	1	neutre		
71	Bois bois	1	neutre		
72	Bois bois	1	neutre		
73	Bois bois	1	neutre		
74	Bois bois	1	neutre		
75	Bois bois	1	neutre		

N°	Description d'articles	Quantité	Unité
01	Chaise en plastique	10	neutre
02	Chaise en fer	1	neutre
03	Table	10	neutre
04	Table	10	neutre
05	Table	10	neutre
06	Table	10	neutre
07	Table	10	neutre
08	Table	10	neutre
09	Table	10	neutre
10	Table	10	neutre
11	Table	10	neutre
12	Table	10	neutre
13	Table	10	neutre
14	Table	10	neutre
15	Table	10	neutre
16	Table	10	neutre
17	Table	10	neutre
18	Table	10	neutre
19	Table	10	neutre
20	Table	10	neutre

Les participants aux enchères publiques peuvent tirer les dossiers de participation de Bureau des Intérêts Immobiliers de la Commune de BNI QOLLA ou le télécharger du portail de www.marchespublics.gov.ma
Conditions de participation aux enchères publiques :

- Demande de participation à l'adjudication aux enchères publiques (Nom et l'adresse du concurrent)
- Copie certifiée conforme de la CIN
- un exemplaire du cahier des charges Signé et authentifié
- Montant du caution de la garantie temporaire auprès du percepteur d'OUASSANE ou Caution bancaire.
- Déclaration sur l'honneur
- ACTE D'ENGAGEMENT

Le dossier est déposé dans une enveloppe portant le nom, l'adresse et l'objet du courtage de l'enchérisseur.

Les dossiers préparés et présentés conformément aux conditions en vigueur peuvent être remis au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les enveloppes sont enregistrées dès réception par le comité, et le participant reçoit un accusé de réception signé par le responsable du comité qui comporte une référence aux documents remis en plus du montant de la garantie temporaire.

N° 6893/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE LARACHE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N°30/DPETL/Lar 2024

Le 29 OCTOBRE 2024 à 11 H du matin, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Larache, place Oued El Makhazine Larache à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE CONSTRUCTION DE LA DEVIATION DE LA RP4702 SUR UNE LONGUEUR DE 14,2KM AU NIVEAU DE LA RETENUE DU BARRAGE KHARROUB (PROVINCE DE LARACHE)

Le dossier d'appel d'offres doit également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.mtynet.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 450 000 ,00 DHS, (QUATRE CENT CINQUANTE MILLE DIRHAMS).

L'estimation du coût des prestations : 24 287 038,80 DHS (Vingt Quatre Millions Deux Cent Quatre Vingt Sept Mille Trente Huit Dirhams et 80 centimes TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22- 431 du 15 châabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles exigées par l'article 05 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc ils doivent fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et classification.

ACTIVITE	QUALIFICATIONS EXIGÉES	CLASSE MINIMALE
B	B3, B5, B9	1

Pour les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que définie dans le règlement de consultation.

N° 6894/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat

AVIS MODIFICATIF ET DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°72/BG/T/2024 DU 10/10/2024 à 10 HEURES

Réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises installées au Maroc y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert ci-dessus, publié au portail marocain des marchés publics du 13/09/2024 à 11:19, au journal la libération n°10314 en date du 14/09/2024, au journal Rissalat Aloxma n°12839 en date du 14/09/2024, relatif aux Travaux d'aménagement du logement du chef cercle d'El borouj à la commune El borouj -Province de Settat, est modifié au niveau de la date d'ouverture des plis pour une discordance entre la date d'ouverture des plis au niveau des journaux et la date d'ouverture des plis au niveau de portail marocain des marchés publics.

Par conséquent la date d'ouverture des plis est reportée au 18/10/2024 à 10 heures.

Le reste est sans changement.

N° 6895/PA

إعلان
وزارة الداخلية
عمالة إقليم سطات
المجلس الإقليمي لجماعة
العمدة لعمدة لجماعة

**عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية
للخلة الموظفين التابعين للعمارة الإقليمية الجديدة
برسم سنة 2024**

منظم يوم السبت 26 أكتوبر 2024 ويوم الثلاثاء 31 نونبر 2024 بتدريس خديجة أم المؤمنين للتفتح الفني والأساسي بشرائح الطغمة بالمدينة ابتداء من الساعة التاسعة صباحا امتحانات الكفاءة المهنية لثلاثة الموظفين المستعدين إلى موازنة إقليم الجديدة المستوفين للشروط النظامية لإجتياز الامتحانات إلى غاية تاريخه وفق ما هو مبين في الجدول التالي:

تاريخ الامتحان	الامتحانات		شروط وفوج امتحان الكفاءة المهنية	عدد المتسابقين	نظر الترقية	الوظائف
	تاريخ الامتحان	الامتحان الشفوي				
2024/10/25	2024/10/31	تقديم تقني أو تطبيقي أو هامع تقني في اجابة الاسئلة مع الشرح مواضيع مختلفة ذات صلة بوزارة الداخلية أو لعمارة	تقديم تقني، موضوع هامع أو أسئلة متعددة الامتحانات (OCM) حول مواضيع مختلفة ذات صلة بوزارة الداخلية أو المهام والوظائف المرتبطة بالعمارة السكنية بشكلا المدن والقرى والمدى 4 ساعات	يطلع الامتحان في وجه المترشحين المستوفين على حد ست سنوات (14 من الخدمة)	14 %	مساعد من الدرجة الثانية
2024/10/25	2024/10/26	تقديم تقني أو تطبيقي أو هامع تقني في اجابة الاسئلة مع الشرح مواضيع مختلفة ذات صلة بوزارة الداخلية أو لعمارة	تقديم تقني، موضوع هامع أو أسئلة متعددة الامتحانات (OCM) حول مواضيع مختلفة ذات صلة بوزارة الداخلية أو المهام والوظائف المرتبطة بالعمارة السكنية بشكلا المدن والقرى والمدى 4 ساعات	يطلع الامتحان في وجه المترشحين المستوفين على حد ست سنوات (14 من الخدمة)	14 %	مساعد من الدرجة الثانية

تاريخ الامتحان	الامتحانات		شروط وفوج امتحان الكفاءة المهنية	عدد المتسابقين	نظر الترقية	الوظائف
	تاريخ الامتحان	الامتحان الشفوي				
2024/10/25	2024/10/26	تقديم تقني، حول النشاط المهني للتفتح ودي إمكانية التدريس المهام المرتبطة بالعمارة السكنية بشكلا المدن والقرى والمدى 30 دقيقة العمل (02)	تقديم تقني، سؤال أو أسئلة متعددة الامتحانات لتفتح بالمهام الوكالة للإدارة السكنية والوظائف والمهام من طرف الموظفين المستعدين للترقية المستعدين بشكلا المدن والقرى والمدى 2 ساعات العمل (03)	يطلع الامتحان في وجه المترشحين المستوفين على حد ست سنوات (14 من الخدمة)	14 %	مساعد من الدرجة الثانية
2024/10/25	2024/12/31	تقديم تقني، حول النشاط المهني للتفتح ودي إمكانية التدريس المهام المرتبطة بالعمارة السكنية بشكلا المدن والقرى والمدى 30 دقيقة العمل (02)	تقديم تقني، سؤال أو أسئلة متعددة الامتحانات لتفتح بالمهام الوكالة للإدارة السكنية والوظائف والمهام من طرف الموظفين المستعدين للترقية المستعدين بشكلا المدن والقرى والمدى 2 ساعات العمل (03)	يطلع الامتحان في وجه المترشحين المستوفين على حد ست سنوات (14 من الخدمة)	14 %	مساعد من الدرجة الثانية

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU

CAISSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE SIDI SLIMANE

LA MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE CONTRÔLE ET SUIVI DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN OA SUR OUED TOURIZA AU PK 34+950 DE LA RN4 DANS LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°55/03/2024/CFR
OUVERTURE DES PLS LE MARDI 29 OCTOBRE 2024 à 11H00MN**

Le Mardi 29 octobre 2024, à 11Heures 00mn,

Il sera procédé, dans les bureaux de la Caisse pour le Financement des à N° 12, Avenue Mehdi Ben Barka, Rue Mekki Bitaouri, Soussou, à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour:

LA MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE CONTRÔLE ET SUIVI DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN OA SUR OUED TOURIZA AU PK 34+950 DE LA RN4 DANS LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE.

Le maître d'ouvrage est: La Caisse pour le Financement Routier représenté par son Directeur.

Le maître d'ouvrage délégué est le Ministère de l'Équipement et de l'Eau, représenté par le Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane représenté par son chef.

La gestion du marché et le suivi des prestations sont confiées au Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les jours ouvrables à l'adresse suivante : Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, service gestion et programmes, à Avenue Al Amn Sidi Slimane. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État www.marchespublics.gov.ma.

Le Cautionnement provisoire de soumission est fixé à la somme de 8 000,00 DHS (huit mille dirhams); il doit être établi au nom de la Caisse pour le Financement Routier et doit être dématérialisé.

L'estimation du coût des prestations établie par le Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane est fixée à la somme de : 568 480,00 DH (Cinq cent soixante mille quatre cent dirhams) TTC.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 11 du règlement de consultation.

Dépôt : Le dépôt des plis ne peut être qu'électroniquement sur www.marchespublics.gov.ma en application à l'arrêté de madame la Ministre de l'Économie et des Finances n°1692-23 du 23/06/2023.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 6896/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU

CAISSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE SIDI SLIMANE

LA MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE CONTRÔLE ET SUIVI DES TRAVAUX DERECONSTRUCTION DE DEUX OUVRAGES D'ART SITUÉS AU PK 60+666 ET PK 66+000 DE LA RN 4 DANS LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°55/04/2024/CFR
OUVERTURE DES PLS LE MARDI 29 OCTOBRE 2024 à 11H00MN**

Le Mardi 29 octobre 2024 à 12h00mn Heures,

Il sera procédé, dans les bureaux de la Caisse pour le Financement des à N° 12, Avenue Mehdi Ben Barka, Rue Mekki Bitaouri, Soussou, à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour:

LA MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE CONTRÔLE ET SUIVI DES TRAVAUX DERECONSTRUCTION DE DEUX OUVRAGES D'ART SITUÉS AU PK 60+666 ET PK 66+000 DE LA RN 4 DANS LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE.

Le maître d'ouvrage est: La Caisse pour le Financement Routier représenté par son Directeur.

Le maître d'ouvrage délégué est le Ministère de l'Équipement et de l'Eau, représenté par le Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane représenté par son chef.

La gestion du marché et le suivi des prestations sont confiées au Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les jours ouvrables à l'adresse suivante : Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, service gestion et programmes, à Avenue Al Amn Sidi Slimane. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État www.marchespublics.gov.ma.

Le Cautionnement provisoire de soumission est fixé à la somme de 8 000,00 DHS (huit mille dirhams); il doit être établi au nom de la Caisse pour le Financement Routier et doit être dématérialisé.

L'estimation du coût des travaux établie par le Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane est fixée à la somme de : 568 480,00 DH (Cinq cent soixante mille quatre cent dirhams) TTC.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 11 du règlement de consultation.

Dépôt : Le dépôt des plis ne peut être qu'électroniquement sur www.marchespublics.gov.ma en application à l'arrêté de madame la Ministre de l'Économie et des Finances n°1692-23 du 23/06/2023.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 6897/PA

SOCIÉTÉ NOVAKTO TECHNOLOGIES SARL AU

Constitution
1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 25/09/2024, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont : DENOMINATION SOCIALE :- STE NOVAKTO TECHNOLOGIES - SARL AU, Objet :DEVELOPPEMENT TOUS GENRE DE LOGICIELLE, SIEGE SOCIAL: 276, BD IBN TACHEFINE ETG 3 CASABLANCA, DUREE : 99 ANNEES CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1.000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune. Mr. HICHAM ARBAH à 1000 Parts, GERANCE : la société est gérée par Mr. HICHAM ARBAH, pour une durée non limitée. -Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 03 OCTOBRE 2024 sous le numéro de dépôt 00936461 et Registre de commerce 643769.

N° 6900/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province d'AL HOCEIMA
Commune Beni Ammart
Direction de Services
Avis d'appel d'offres ouvert national sur offre de prix n° 01/BA/2024

Le **JEUDI 31 OCTOBRE 2024** à 11 heures, il sera procédé dans la salle de réunions à la Commune Beni Ammart à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offre de prix relatif aux **ÉTUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DES QUARTIERS HABOUSS ET PAM AU CENTRE DE LA COMMUNE BNI AMMART - PROVINCE D'AL-HOCEIMA REGION TANGER TETOUAN AL HOCEIMA -LOT UNIQUE**. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **4 000,00 DHS (QUATRE MILLE DIRHAMS)** Qui doit être constitué par

voie électronique conformément à l'Article 15 du chapitre V de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (Toutes Taxes Comprises) : **240.000,00 DHS TTC (DEUX CENT QUARANTE MILLES DIRHAMS TTC)**.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique au niveau du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation y compris le certificat d'agrément, ou sa copie certifiée conforme à l'originale, délivrée par le Ministère de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau comportant le domaine d'agrément suivant : **D5 ET D17**

N° 6901/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 76/BG/F/2024

Le **29/10/2024 A 10H** heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert na-

tional sur offres de prix relatif à l'acquisition de matériel informatique et de logiciels au profit des commandements relevant de la Province de Settat. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de sept mille cinq cent dirhams (7500,00 dh).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de trois cent quatre vingt huit mille cinq cent dirhams toutes taxes comprises TTC (388 500 ,00 dh T.T.C)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du Décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus et notices demandées sont mis dans un pli distinct déposé au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis contre déviance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception à la division susmentionnée ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres ainsi qu'ils peuvent être déposés par voie électronique conformément aux dispositions de l'article 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6902/PA

ROYAUME DU MAROC
UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI
FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES ECONOMIQUES ET SOCIALES - EL JADIDA-
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 01/FSJES/2024

Le **mardi 29 Octobre 2024** à dix heures du matin, il sera

procédé, au siège de la Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales d'El Jadida, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres N°01/FSJES/2024, ayant pour objet :

« FOURNITURE, POSE ET FIXATION DES TABLES FILANTES AVEC CHAISES RABATTABLE POUR DEUX AMPHITHEATRES DE LA FSJES D'EL JADIDA».

Le présent appel d'offres est lancé en lot unique (01)

L'estimation financière du maître d'ouvrage est fixée comme suit : **1 152 000,00 DHS TTC (Un Million Cent Cinquante Deux-mille Dirhams, toutes taxes comprises)**

Ainsi que le cautionnement provisoire est : **20 000,00 DHS (Vingt Mille Dirhams)**

• Les concurrents peuvent télécharger le dossier de l'appel d'offres à partir de l'adresse électronique du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

• Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma).

Une visite des lieux sera programmée le **mercredi 23 Octobre 2024** à 11h du matin.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du Règlement de la Consultation. Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès du service économique à la FSJES d'El Jadida le **lundi 28 Octobre 2024** avant 16 heures, contre délivrance d'un accusé de réception, ou remis séance tenante au Président de la commission d'ouverture des plis.

N° 6903/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME

DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE
CENTRE REGIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE DE KENITRA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX
N° 10/2024/CRRAK

Le **lundi 28 octobre 2024** à 12 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis Avenue la Victoire Rabat, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 10/2024/CRRAK pour les Travaux d'aménagement des bâtiments techniques et administratifs relevant du Centre Régional de la Recherche Agronomique de Kénitra, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres ouvert doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : **Vingt mille Dirhams (20.000,00 DH)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchespublics.gov.ma>

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 6904/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
COMMUNE D'OUAD AMLIL

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié n° OA/02/2024

Le **vendredi 25 octobre 2024** à dix (10) heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la commune d'Ouad Amlil, sis au quartier administratif Ouad Amlil province de Taza à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° OA/02/2024 du 25 octobre 2024, pour l'Acquisition de véhicule utilitaire (pick-up) simple cabine pour le compte de la Commune d'Ouad Amlil – Province de Taza.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux cents vingt mille dirhams (220 000,00 DHS)** toute taxe comprise.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **quatre mille dirhams (4 000,00 DHS)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus et les documents techniques doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la Commune au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation

N° 6905/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MEDEL
CADAIT AN OUAFFELLA
COMMUNE DE MBLADEN

AVIS D'ORGANISATION D'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR LES FONCTIONNAIRES DE LA COMMUNE DE MBLADEN AU TITRE ANNÉE 2024

Le Président de la commune de Mbladen annonce que l'examen professionnel au titre de l'année 2024 pour les fonctionnaires de la commune de Mbladen, remplissant les conditions statutaires, il sera organisé au siège de la dite commune selon le tableau suivant :

CATEGORIE	CONDITIONS	NOMBRE DE POSTES	DERNIER JOUR DE DEPOT DES DOSSIERS	DATE ET LIEU D'EXAMEN
Examen professionnel pour l'accès au grade de Rédacteur 2° grade	6 années de travail effectif en qualité de Rédacteur 2° grade	1	20/12/2024	28/12/2024 à 09h au siège de la Commune
Examen professionnel pour l'accès au grade d'Adjoint Administratif principal	6 années de travail effectif en qualité d'Adjoint Administratif 1° grade	1	20/12/2024	28/12/2024 à 09h au siège de la Commune
Examen professionnel pour l'accès au grade d'Adjoint Technique principal	6 années de travail effectif en qualité d'Adjoint Technique 2° grade	1	20/12/2024	28/12/2024 à 09h au siège de la Commune
Examen professionnel pour l'accès au grade d'Adjoint Administratif 1° grade	6 années de travail effectif en qualité d'Adjoint Administratif 2° grade diplôme 6	1	20/12/2024	28/12/2024 à 09h au siège de la Commune

N° 6899/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم الحفشون
دائرة اسيفان
قيادة اسيفان
جماعة بني مسلمان

إسيفان

عن تنظيم امتحانات القواعد المهنية برسم سنة 2024
لتوظيف مختلف الدرجات

بموجب الجماعة الترابية لاسيفان إلى على 06 المرشحين المتسجلين باللائحة الإدارية لجماعة بني مسلمان والذين استوفوا متطلبات على الأقل من الناحية العلمية والبرامج المهنية إلى غاية تاريخ آخر التحضير أو الجماعة بطلب امتحانات القواعد المهنية برسم سنة 2024 بقرار الإدارة لجماعة بني مسلمان والذين استوفوا

اللائحة المرشحة	إطار الترقية	عدد المرشحين المرشحين في لائحة	تاريخ إجراء الامتحان	أجر العمل للامتحان
معلم من الدرجة الثالثة	معلم من الدرجة الثانية	1	20/12/2024	2000 درهم
مساعد إداري من الدرجة الأولى	مساعد إداري من الدرجة المتوسطة	1	20/12/2024	2000 درهم
مساعد تقني من الدرجة الثانية	مساعد تقني من الدرجة الأولى	1	20/12/2024	2000 درهم

على الراغبين في إجراء الامتحان والذين تتوفر فيه الشروط السابقة المذكورة، تقديم طلبات التسجيل إلى عمادة المرشحين

N° 6906/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Khémisset
Commune de Khémisset
Direction des services
DAF/SM
Avis de la consultation
architecturale ouverte
n°01/2024

Le 30/10/2024 à 11 H, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le président de la commune de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale ouverte n°01/2024 du 30/10/2024, pour :
Etude architecturale et suivi du projet de construction de la morgue de Khémisset à la Commune de Khémisset.
Le dossier de la consultation architecturale ouverte peut être retiré au service des marchés de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 3 300 000,00 DH (Trois millions trois cent mille dirhams hors taxe).
Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, à la commune de Khémisset.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°03 du règlement de consultation.

N° 6907/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE BENSILIMANE
CERCLE
DE BENSILIMANE
CAIDAT ZIAIDA
COMMUNE ZIAIDA
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
N° 05/2024

Le : 07/11/2024 à 10h, il sera procédé au bureau du président de la Commune Ziaïda à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offre sur offres de prix pour :
L'AFFERMAGE DU SOUK HEBDOMADAIRE "ARBIAA BENSILIMANE" DE ZIAIDA POUR L'ANNEE 2025.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de la régie de la Commune ziaïda, gratuitement, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma)
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 40000,00DHS (Quatre Cent Mille DHS)
- le prix d'ouverture de la commission est fixé à 2 100 000,00 DH (Deux Million Cent Mille Dcts) HORS TAXE.

- Le contenu, et la présen-

tation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du décret n° 2-22-431 en date du 08 Mars 2023 relatif aux marchés publics.

LES CONCURRENTS PEUVENT :
Sous réserve des dispositions de l'article 135 du présent décret relatives au dépôt et au retrait des plis par voie électronique, les plis des concurrents sont :
- soit déposés contre récépissé dans le bureau du maître d'ouvrage indiqué dans l'avis d'appel d'offres - soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au maître d'ouvrage.
- soit remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

N° 6908/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE BENSILIMANE
CERCLE
DE BENSILIMANE
CAIDAT ZIAIDA
COMMUNE ZIAIDA
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
N° 06/2024

Le : 07/11/2024 à 12 h, il sera procédé au bureau du président de la Commune Ziaïda à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offre sur offres de prix pour :
L'AFFERMAGE DE L'ABATTOIRE COMMUNALE DU SOUK HEBDOMADAIRE "ARBIAA BENSILIMANE" DE ZIAIDA POUR L'ANNEE 2025.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de la régie de la Commune ziaïda, gratuitement, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma)
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 150.000,00 DHS (CENT CINQUANTE MILLE DHS 00 CTS).

- le prix d'ouverture de la commission est fixé à : 500 000,00 DHS (CINQ CENT MILLE DHS 00CTS) hors taxe.
Le contenu, et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du décret n° 2-22-431 en date du 08 Mars 2023 relatif aux marchés publics.

LES CONCURRENTS PEUVENT :
Sous réserve des dispositions de l'article 135 du présent décret relatives au dépôt et au retrait des plis par voie électronique, les plis des concurrents sont :
- soit déposés contre récépissé dans le bureau du maître d'ouvrage indiqué dans l'avis d'appel d'offres - soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au maître d'ouvrage.

- soit remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis

N° 6909/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE BENSILIMANE
CERCLE
DE BENSILIMANE
CAIDAT ZIAIDA
COMMUNE ZIAIDA
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
N° 07/2024

DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE BENSILIMANE
CERCLE
DE BENSILIMANE
CAIDAT ZIAIDA
COMMUNE ZIAIDA
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
N° 07/2024

Le : 07/11/2024 à 14 h, il sera procédé dans la salle de réunion de la Commune Ziaïda à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offre sur offres de prix pour :
L'AFFERMAGE DU SOUK HEBDOMADAIRE "TLET ZIAIDA" pour l'année 2025.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de la régie de la Commune ziaïda, gratuitement, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma)
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :2.000,00 DHS (Deux Mille DHS).

- le prix d'ouverture de la commission est fixé à : 4000,00 DHS (quatre mille dh) hors taxe . - Le contenu, et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du décret n° 2-22-431 en date du 08 Mars 2023 relatif aux marchés publics.

LES CONCURRENTS PEUVENT :

Sous réserve des dispositions de l'article 135 du présent décret relatives au dépôt et au retrait des plis par voie électronique, les plis des concurrents sont :
- soit déposés contre récépissé dans le bureau du maître d'ouvrage indiqué dans l'avis d'appel d'offres - soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au maître d'ouvrage.
- soit remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis

N° 6910/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE
ET DE LA PROTECTION
SOCIALE
DELEGATION
PROVINCIAL
DE BERRICHID
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL SUR
OFFRES DE PRIX
SÉANCE PUBLIQUE
N°09/2024

Le 31/10/2024 à 10 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Délégation Provinciale du Ministère de la Santé à Berrechid, sis à Bd Moulay Ismail à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour Achat de matériel de radiologie pour l'unité des urgences médicales de proximité au CSU2 DEROUA relevant de la délégation du ministère de la santé à la province de Berrechid.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le montant du cautionnement provisoire ou de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu est fixé à 25.000,00 DH TTC (Vingt Cinq mille Dirhams)
L'estimation des coûts des

prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 390 080,00 TTC (Un Million Trois Cent Quatre Vingt Dix milles Quatre Vingt Dirhams)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics, les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

La documentation technique (conformément à l'article 16 du règlement de consultation) exigés par le présent appel d'offres doit être déposé au plus tard le 30/10/2024 à 14h ou remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offre.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 6911/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA SANTE
ET DE LA PROTECTION
SOCIALE
DELEGATION
PROVINCIAL
DE BERRICHID
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
Sur offres des prix
N° 12/2024

Le 29/10/2024 à 10h00min, il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Délégation Provinciale du Ministère de la Santé à Berrechid, sis à Bd MOULAY ISMAIL à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert N° 12/2024 relatif à :
- LA COLLECTE, L'ENLEVEMENT ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉDICAUX ET PHARMACEUTIQUES GÉNÉRAUX PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE SOINS DE SANTÉ PRIMAIRE RELÉVANT DE LA DÉLÉGATION DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE A LA PROVINCE DE BERRICHID.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics, accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 000,00 DH (mille DH) (RHAMS)

L'estimation des coûts des prestations établies est fixée à la somme de :
- Montant Minimum : 52 800,00 DH TTC (cinquante deux mille huit cent dh) TTC
- Montant Maximum : 62 880,00 DH TTC (soixante deux mille huit cents quatre vingt dh) TTC
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34, et 135 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible via l'adresse : www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée au sein du bureau des marchés publics de la délégation du ministère de la santé et de la protection sociale à la province de berrechid au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception (Avant le 28/10/2024 à 14 h 30 min) ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

N° 6912/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SECRETARIAT GENERAL
DBM
Avis de la consultation
architecturale Ouverte
N°02/2024/CABG

Le 29 Octobre 2024 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte pour :
Etude architecturale et suivi des travaux de construction du siège du caïdat Kerrouchen - Province de Khénifra

- Le dossier de la consultation architecturale ouverte peut être retiré auprès du service des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

- Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 2 041 500,00 (Deux millions quarante et un mille cinq cent) dirhams hors taxes.

- Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret relatif aux marchés publics.

- Les architectes peuvent :
- soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province Khénifra ;
- soit les déposer contre récépissé dans le bureau pré-

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Les pièces justificatives à fournir par tous les concurrents sont celles arrêtées par l'article N° 6 du règlement de consultation architecturale.

N° 6913/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SECRETARIAT GENERAL
DBM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
10/2024/BG

Le 29 Octobre 2024 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix concernant :
Travaux d'aménagement de logement du Chef de Cercle El Kbab - Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

- Le Maître d'ouvrage : M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7 000,00 (Sept mille Dirhams).

Le cautionnement provisoire doit être déposé sous format électronique conformément à l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 455 388,00 (Quatre cent cinquante cinq mille trois cent quatre-vingt huit dirhams) TTC.

- N.B : Le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

Le contenu et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 135 et 141 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, et l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité.

- Les concurrents doivent :
- Transmettre leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics conformément à l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 6914/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE LAAYOUNE SAKJA
EL HAMRA
PROVINCE DE TARFAYA
CONSEIL PROVINCIAL
DE TARFAYA
AVIS APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
Le 28/10/2024 à 12H00, il sera procédé, dans la salle des conférences de conseil provincial de Tarfaya, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres national suivant:
ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DES COMMUNES RELEVANT LA PROVINCE DE TARFAYA

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans le règlement de la consultation.

N° 6919/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse,
de la Culture et de la Communication
Département

de la Culture
Direction Régionale
de la Culture
Tanger - Tétouan -
Al Hoceima

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 16/2024/DRCTTH
Séance Publique

Le Mardi 29 Octobre à 11h. Il sera procédé, au siège de la Direction régionale de la Culture (52 rue d'Angleterre, Tanger), à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert national n° : 16/2024/DRCTTH, ayant pour objet : Travaux de restauration de l'école des arts et métiers de Tétouan, Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations est fixée à : Huit million trois cent quatre-vingt-sept mille deux cent quatre-vingt-dix dirhams toutes taxes comprises - 8 387 280,00 DHS TTC
Le cautionnement provisoire est de Cent cinquante mille Dirhams : 150 000,00 DH

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret relatif des marchés publics n° 2-22-431.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Il est prévu une visite des lieux le 24/10/2024 à 12h, au site du projet sis en face de Bab Al Okla, à l'angle des Avenues Mohammed Ameziane, Lamfalal Afilal et Hassan I à Tétouan.
Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 6920/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
SECRETARIAT
GENERAL
PROVINCE
D'OUARZAZATE
DIVISION DU BUDGET
ET MARCHES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE
N° 09/ INDH/2024

Le 16 Octobre 2024 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate, sis à Avenue Mohamed VI, Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert simplifié pour TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES UNITES PRESCOLAIRES AU NIVEAU DES COMMUNES TARMIGTE, TOUNDOUE, SKOURA, IMINOULAOUENE ET TELOUETE PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de 320 310,00 dh (TROIS CENT VINGT MILLE TROIS CENT DIX DIRHAMS ET ZERO CENTIMES) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Six Mille Dirhams (6.000,00 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret 2-22-431

du 08 Mars l'appel d'offres ouvert 2023 relatif aux marchés publics et du chapitre 4 de l'Arrêté du ministre délégué de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023).
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 6921/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
Et de la Protection sociale
Délégation Provinciale
Centre Hospitalier Provincial
Tam-Tan

AVIS RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance du public que l'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 02/2024, publié au journal LIBERATION n° 10320 du 25/09/2024 est rectifié comme suit : AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 02/2024 .

N° 6917/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT
CAIDAT OULED FARES
COMMUNE OULED FARES

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 02/OF/2024

LE PRESIDENT DE LA COMMUNE TERRITORIALE OULED FARES PORTE A LA CONNAISSANCE DES CONCURRENTS CONCERNES PAR L'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL N° 02/OF/2024 SUR L'OFFRE DES PRIX POUR ETUDE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN REVETEMENT BICOUCHE DES CINQ PISTES ET ETUDE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE BRANCHEMENT INDIVIDUEL D'EAU POTABLE AU 12 DOUARS PUBLIEE AU JOURNAL LIBERATION N° 10327 du jeudi 03 octobre 2024.

QUE Les concurrents installés au Maroc doivent produire des copies certifiées conformes aux originaux des certificats de qualification. Le domaine d'activité exigé soit :

- * D4 : ROUTE, AUTOROUTE, TRANSPORT.
- * D5 : OUVRAGE D'ART.
- * D17 : VOIRIE, RESEAUX D'ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE

AU LIEU DE Les concurrents installés au Maroc doivent produire des copies certifiées conformes aux originaux des certificats de qualification et de classification. Le domaine d'activité exigé est :

- * D4 : ROUTE, AUTOROUTE, TRANSPORT.
- * D5 : OUVRAGE D'ART.
- * D14 : CALCUL DE STRUCTURE POUR BATIMENT A TOUS USAGE
- * D15 : COURENT FORT ET COURENT FAIBLE POUR BATIMENT A TOUS USAGE
- * D16 : RESEUX DES FLUIDES POUR BATIMENT A TOUS USAGE
- * D17 : VOIRIE, RESEAUX D'ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE

ET QUE LA DATE D'OUVERTURE DES PLS D'APPEL D'OFFRE EST REPORTEE A LA DATE DU 07/11/2024 AU LIEU DU 30/10/2024.

N° 6918/PA

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Il sera procédé au siège de la direction provinciale de TANTAN relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guélmim Oued Noun à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert suivant :

N° AD	OBJETS	CLASSIFICATION DENAIRES	ESTIMATIONS DES COUTS DES PRESTATIONS TTC EN DHS	DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLS
09/10/09/2024	ETUDES TOPOGRAPHIQUES DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE DP TANTAN/AREF GON	Attestations de références	13 500,00 DH Trois Mille Cinq Cent Dirhams	28/10/2024 à 11 H 00
09/10/09/2024	ETUDE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE DP TANTAN/AREF GON	01-F-015-016-021	15 000,00 DH Quinze Mille Dirhams	28/10/2024 à 12 H 00
11/10/09/2024	CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE DP TANTAN/AREF GON	Attestations de références	15 000,00 DH Quinze Mille Dirhams	28/10/2024 à 12 H 00
11/10/09/2024	ETUDES GEOTECHNIQUES, RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES ET CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE DP TANTAN/AREF GON	Activité : Etudes géotechniques. Qualifications : 06.1. catégorie : F Activité Contrôle de qualité. Qualifications : 02.1 catégorie : 4	15 000,00 DH Quinze Mille Dirhams	28/10/2024 à 14 H 00

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés ou siège de la direction provinciale Avenue de la Plage TANTAN relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guélmim Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation

N° 6916/PA

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERT

Il sera procédé au siège de la Direction provinciale de Tam-Tan relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guélmim Oued Noun, à l'ouverture des plis relatifs aux consultations architecturales suivantes :

N° CA	OBJETS	BUDGET PREVISIONNEL BORS TAXES, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX A REALISER EN DHS	DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLS
01/2024/CA.TANTAN	ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE DP TANTAN/AREF GON	96 000,00 DHS (Neuf Cent Sixante Mille Dirhams et 00 Cts) HT	28/10/2024 à 09 H 30

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction provinciale de Tam-Tan relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guélmim Oued Noun, ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n°2-22-431 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent déposer leurs dossiers Conformément aux dispositions des articles 105 et 135 du décret N°2-22-431 précité, et de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les plis sont, au choix des architectes :

- Soit déposés, contre récépissé, dans le bureau du maître d'ouvrage indiqué;
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- Soit remis, séance tenante, au président de jury de la consultation architecturale ou début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir du règlement de consultation.

N° 6915/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya Région Guelmim
Oued-Noun
Province de Sidi Ifni
Cercle de Lakhssas
Caidat de Tighirt
Commune de Tighirt
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL

N° 07/2024/BC/Tighirt.
Le MERCREDI 30 OCTOBRE 2024 à 11 heures 00 minutes, il sera procédé dans le bureau du président de commune de Tighirt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix portant sur :

- matériel et mobilier de bureau,
- matériel technique et matériel de l'audiovisuel,
- et matériel des Rtes et de pavésoement.

, commune de Tighirt, province de Sidi Ifni
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 352.200,00 Dhs (Trois cent cinquante-deux Mille deux Cent Dirhams, 00 centimes.)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7.000,00 dhs (Sept Mille Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les catalogues ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau du service des marchés de la commune de Tighirt au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.

N° 6922/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres
Université Hassan II de Casablanca
La Présidence
Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié N° 50UH2C/2024 (Séance publique)

Le 18/10/2024 à 13H00, il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Présidence de l'Université Hassan II (site Casablanca, sis à 19, rue Tarik Ibnou Ziad, BP: 9167, Mers Sultan, Casablanca) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offre de prix

relatif à :
Achat de mobilier d'enseignement pour la Faculté des Sciences Ben M'Sick Casablanca en Lot unique.
Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 9000,00 Dhs TTC (Neuf mille Dirhams TTC)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 620.815,20 DHS TTC (Six Cent Vingt Mille Huit Cent Quinze Dirhams Et Vingt Centimes)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des offres électroniques des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles -30à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) fixant les conditions et les formes de passation des marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023.

Les concurrents peuvent déposer la documentation technique soit :

- Au bureau de service financier de la faculté des sciences ben msik sis à Bd Commandant Driss Al Harti, Casablanca 20670, contre délivrance d'un accusé de réception, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis fixée dans l'avis d'appel d'offres ;

- La remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres ;

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.

N° 6923/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
Université Hassan II de Casablanca
La Présidence
Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié N°52UH2C/2024 (Séance publique)

Le 18/10./2024 à 12H30 min, il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Présidence de l'Université Hassan II (site Casablanca, sis à 19, rue Tarik Ibnou Ziad, BP: 9167, Mers Sultan, Casablanca) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offre de prix relatif à :

Achat de mobilier de bureau pour la Faculté des Sciences Ben M'Sick Casablanca en lot unique
Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3000,00 Dhs TTC (Trois Mille Dirhams TTC).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :196.656,00 DHS TTC(Cent Quatre-Vingt Seize Mille Six Cent Cinquante Six Dirhams Et Zero Centimes)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des offres électroniques des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles -30à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) fixant les conditions et les formes de passation des marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023.

Les concurrents peuvent déposer la documentation technique soit :

- Au bureau de service financier de la faculté des sciences ben msik sis à Bd Commandant Driss Al Harti, Casablanca 20670, contre délivrance d'un accusé de réception, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis fixée dans l'avis d'appel d'offres ;

- La remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres ;

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.

N° 6924/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA
SETTAT
PROVINCE DE SIDI BENNOUR
CERCLE DE ZEMAMRA
CIADAT DES GHNADRA
C.T LAGHINADRA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE
N° 05./2024
(Séance publique)

mercredi 16/10/ 2024 à 11.00 Heures, Il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Président de la Commune LAGHINADRA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offre de prix pour : Travaux de construction des murs de clôture des douars mers lahjar et ouled aouni à la commune lagh-nadra

Il est obligé de télécharger le dossier à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : mille sept cents dirhams (1700 ,00 DHS)

L'estimation du coût des prestations est fixée à : QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE SEPT CENT QUATRE VINGT DOUZE DHS TTC. (99792,00 DHS).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles de 30 au 34 du décret n° 2.22.431 précité.

Les concurrents doit envoyer les dossiers par cour-

rier électronique via le portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma.

Et vu l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 6925/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION FES MEKNESS
PROVINCE DE TAZA
COMMUNE D'AKNOUL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°03./CA./2024

Le Lundi 04 Novembre 2024 à 11 HEURES, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Monsieur le Président de la Commune d' Aknoul, Province de TAZA , à l'ouverture des plis relatif au Vente de matériels et de mobiliers de bureau usagés à la commune d'AKNOUL ; Province de TAZA.

- Les dossiers d'appel d'offres doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés public du 15 Chaaban 1944 (8 Mars 2023).

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5000,00 Dh (Cinq Mille Dirhams).

- Le prix d'ouverture pour le lancement du processus de vente aux enchères publiques par une commission constituée à cet effet selon un procès-verbal établi et précisé dans le montant de 30000,00 dhs (Trente Mille Dirhams et 00 cts).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

*NB: Les photocopies des documents doivent être certifiées conformes à l'original.

N° 6926/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie et des Finances
Direction des Domaines de l'Etat
Direction Régionale à Agadir
Appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix
N° : 3 /2024/ DRDE-AGADIR

Le 17 Octobre 2024 à dix (10) heures, il sera procédé, à la salle de réunion de la Direction Régionale des Domaines de l'Etat d'agadir sis au Quartier Administratif-Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur of-

fres de prix n° :3/ 2024/ DRDE-Agadir pour les TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU LOGEMENT DE FONCTION DU DIRECTEUR REGIONAL DES DOMAINES DE L'ETAT D'AGADIR en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Cent Cinquante Mille Trois Cent Quatre Vingt Dix dirhams (450 390,00 DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Neuf mille dirhams (9000,00DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692 - 23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Il est prévu une visite de lieux le 11/10/2024 à 10 h. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 6927/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
COUR D'APPEL DE BENI MELLAL
SOUS DIRECTION REGIONALE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX
N°45/2024/SORBM

Le 28/10/2024 à 11 heure, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Sous-Directeur Régional Auprès de la Cour d'Appel de Beni Mellal, sis à Résidence Othmane Quartier Moderne, Beni Mellal à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert international sur offre de prix relatifs aux :

Travaux de construction de la sous-direction régionale auprès de la cour d'appel de Beni Mellal (en lot unique).

Le dossier d'Appel d'Offres doit être téléchargé à partir du Portail des marchés publics : accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma).

Le prix d'acquisition des plans est de 15dh/ML Quinze Dirhams par mètre linéaire
L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 16 166 610,42 DHS (Seize millions cent soixante-six mille six cents dix Dirhams et quarante-deux Centimes TTC)

Le cautionnement provi-

soire est fixé à : 300.000,00 Dirhams (Trois Cent Mille DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret 2-22-431 du 08/03/2023 relatif aux marchés Publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux le : 22/10/2024 à 11h00 (Le lieu de la rencontre pour le départ à la visite :

Bureau de Monsieur le Sous-Directeur Régional Auprès de la Cour d'Appel de Beni Mellal, sis à Résidence Othmane Quartier Moderne, Beni Mellal).
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de Consultation.

N° 6928/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
CERCLE D'AGUELMOUS
C HAD BOUHSSOUSSEN
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
04/2024

Le Mardi 31/10/2024 à 11H00, il sera procédé en séance publique dans le bureau de M. Le Président de La commune Had Bouhssous. Province Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° :05/2024 pour l'affermage souk hebdomadaire sis au centre HAD BOUHSSOUSSEN pour une période de 12 mois pour l'année 2025 (du 01/01/2025 au 31/12/2025)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

- L'estimation du montant du marché établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme : deux cent cinquante mille dirhams (250000,00 DH)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinq mille dirhams (5000,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :
Déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma ce conformément à l'article : 9 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances chargés du budget N° 1692_23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir par tous les concurrents sont celles prévues à l'article : 2 du règlement de consultation.

N° 6929/PA

CONSTITUTION.
Aux termes d'un acte SSP en date du 18/09/2024, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques suivantes :
Dénomination : RAKROUKI TRANSPORT
Forme juridique : SARL AU CAPITAL social : 100.000,00 DHs, divisé en mille parts sociales de 100,00 DHs chacune, toutes attribuées à : Monsieur RAKROUKI Mustapha : 1000 parts sociales
Objet de la société : TRANSPORT DE MARCHANDISES.
Gérance : M. RAKROUKI Mustapha, gérant pour une durée indéterminée.
Durée : 99 ans.
Siège social : GR ATTA-KADDOMME GH2-17, 2EME ETG SIDI BERNOUSSEI CASABLANCA.
Le dépôt légal a été effectué auprès du secrétariat greffier du tribunal de commerce de Casablanca en date du 02/10/2024 5/N 936713 RC: 643577.

N° 6930/PA

« NA GH IMOB »
RC de Fès n° 81923
Aux termes d'un acte sous seing privé à Fès, en date de 25/07/2024, il a été formé une société dont les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : « NA GH IMOB »
FORME : SARL
OBJET :
- PROMOTEUR IMMOBILIER
SIEGE SOCIAL : N 10 EME ETAGE BUREAU IDRISIA BIR ANZARAN ATLAS FES Fes.
DUREE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à Dix mille dirhams, divisé en 100 parts sociales de cent dirhams chacune, libérées de leurs apports.

LES ASSOCIES :
- Monsieur BAKKALI ABDEL LAH, associé Titulaire du CIN, N° C098437, demeurant à Fes N 795 LOTS EL KARAOUIENNE RTE AINE CHKEF, 67 parts.
- Mlle SATORI GHITA, associée Titulaire du CIN, N° CD906096; Demeurant à Fes 230 LOTS KARAOUIENNE ROUTE AIN CHKEF FES : 33 parts.
GERANCE : - Monsieur BAKKALI ABDEL LAH, gérant
Signature sociale de Monsieur BAKKALI ABDEL LAH.
Le dépôt légal : a été effectué auprès du Tribunal de Commerce de Fès, le 02/09/2024 sous le n°14127

N° 6931/PA

AIT LAABAR MOUSTAPHA
Présentation d'un fonds de commerce comme parts sociales dans une société.
Aux termes d'un acte d'apport en date du 23/07/2024 enregistré le 29/07/2024 à Casablanca O.R 26125/2024. M. Ait Laabar Moustafa titulaire de la CIN N° 8724253 fait apport de la totalité de son fond de commerce inscrit au registre de commerce de Casablanca sous le N°318672 dont le siège social est à Casablanca - 4 avenue Allal Ben Abdellah - Mediouna, à la société à responsabilité limitée d'associé unique dite « ASSURANCES AL OUD-

KHOUA - crée par lui à cet effet pour une valeur totale de 1 000 000 DHs.
Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca sous le N°3257 reçu N°40211124075718 le 02/10/2024.

N° 6932/PA

MOTHER CAR «SARL AU»
AU CAPITAL DE 500 000,00 dhfs. SIEGE SOCIAL : "LAMTOUNA A-102" LOT IZDIHAR IMM N° 3 RDC MAG. N° 12 MARRAKECH

Cession des parts sociales : 1- Suivant acte de cession des parts sociales en date du 19/09/2024, enregistré à Marrakech le 20/09/2024, en vertu de quel M. ESSIMOUR MOUHICINE, cède à sa sœur Mlle ESSIMOUR IKRAM 5000 Parts.
2- Et suit à la Décision de l'associé unique Mlle ESSIMOUR IKRAM en date du 20/09/2024, enregistré à Marrakech le 23/09/2024, l'associé unique de ladite société approuve et accepte : A. La nouvelle répartition des parts sociales est comme suit : Mlle ESSIMOUR IKRAM — 5000 parts.
Soit au total : ... 5000 parts.
B. le maintien de : Mlle ESSIMOUR IKRAM gérante unique de la société «MOTHER CAR» SARL AU pour une durée illimitée.

3- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 02/10/2024 Sous le N° 166827, registre de commerce N° 95577

N° 6933/PA

KECHING «SARL AU»
AU CAPITAL DE 100.000,00 dhfs. SIEGE SOCIAL : N° 35 LOUH EL MAJDOUB COMMUNE TAMASLOUHT PROVINCE AL HAOUZ TAHANAOUT «MARRAKECH

Avis de dissolution :
Suivant procès verbal de l'Assemblée générale extraordinaire établi en la forme sous seing privé, en date du 25/09/2024, enregistré à Marrakech le 28/09/2024, l'associé unique approuve et accepte :

- La dissolution anticipé de la dite société.
- Nominations de M. de PERRETTI de la ROCCA EM-MANUEL, MARIE, ALLAN liquidateur de ladite société.
- La désignation du siège social de ladite société comme siège de la liquidation.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Marrakech le 02/10/2024 sous le N° 166828, RC N° 97679

N° 6934/PA

GILLES ELITE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé à Marrakech, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont :
DÉNOMINATION : « GILLES ELITE » S.A.R.L. AU
DUREE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : 10000.00 dhfs dix mille di-

rhams il est divisé en 100 parts sociales de 100 dhfs chacune souscrites en totalité intégralement libérées à l'associé unique à savoir MR MEMETEAU GILLES ALAIN LOUIS apporteur en numéraire 100parts SIEGE SOCIAL : IMM A N°24 EL BOUSTANE 5 LOTISSEMENT IZDIHAR 2EME ETAGE ROUTE DE SAFLMARRAKECH. GERANCE : MR MEMETEAU GILLES ALAIN LOUIS, gérant pour une durée illimitée avec les pouvoirs les plus étendus. L'année sociale commence le 1er Janvier de chaque année et finit le 31 Décembre.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le 07/08/2024 sous le numéro 165127.
Pour extrait et mention

N° 6935/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Institut Supérieur des Métiers de l'Audiovisuel et du Cinéma
APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N°06/ISM/2024

Le 28 Octobre 2024 à 11 h, il sera procédé, dans la salle de réunion de l'Institut Supérieur des Métiers de l'Audiovisuel et du Cinéma (ISM/AC), sis à Madinat Al Irfane - Avenue Allal El Fassi - Rabat à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert international, sur offres des prix n°06/ISM/2024 pour objet :

- Acquisition et installation de matériels techniques audiovisuels pour l'Institut Supérieur des Métiers de l'Audiovisuel et du Cinéma.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : 2938200,00 DH

Le cautionnement provisoire est fixé à : 58 000 DH TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du service des affaires financières sis à Madinat Al Irfane - Avenue Allal El Fassi - Rabat au plus tard le 25 Octobre à 14h 00, ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 12 du règlement de consultation.

N° 6936/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'EL JADIDA CERCLE D'EL JADIDA CAIDAT D'OULED ABSSA COMMUNE SIDI ABED AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N° : 08/2024

Le Jeudi 31 Octobre 2024 à partir de 11h : 00 min , il sera procédé dans la salle de réunion de la commune Sidi Abed , à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix n° : 08/2024 Dont l'Objet :

Travaux d'aménagement de Dix Pistes Communales Non Classées aux Fractions D'Ouled MOUSSA et de SRAHNA à la Commune Sidi Abed à la Province D'El Jadida .

- Le dossier doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT CINQ MILLE DIRHAMS 00 CTS (25 000,00 DHs) .
- L'estimation des coûts des dites prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Un Million Deux Cent Cinquante Six Mille Cent Dirhams 00 centimes TTC (1 256 100,00

Le Jeudi 31 Octobre 2024 à partir de 12h : 00 min , il sera procédé dans la salle de réunion de la commune Sidi Abed , à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° : 09/2024 Dont l'Objet :

Travaux d'extension des conduites d'eau potable et

DHS TTC).
• Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 30 ; 31, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics .
• Les concurrents doivent déposer électroniquement via la plate -forme du portail des marchés public de l'état : www.marchéspublics.gov.ma
• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6937/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'EL JADIDA CERCLE D'EL JADIDA CAIDAT D'OULED ABSSA COMMUNE SIDI ABED AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRE DE PRIX N° : 09/2024

Le Jeudi 31 Octobre 2024 à partir de 12h : 00 min , il sera procédé dans la salle de réunion de la commune Sidi Abed , à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° : 09/2024 Dont l'Objet :

Travaux d'extension des conduites d'eau potable et

de construction de bornes fontaines publique aux douars des Fractions d'Ouled AYYAD Et d'Ouled MOUSSA à la commune Sidi Abed à la province D'El Jadida .

- Le dossier doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma .
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : CINQ MILLES DIRHAMS (5 000,00 DHs) .
- L'estimation des coûts des dites prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Deux Cent Soixante Sept Mille Neuf Cent Quatre Vingt Quatre Dirhams 00 Cts TTC (267 984,00 DHs TTC) .
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 30 ; 31, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics .
- Les concurrents doivent déposer électroniquement via la plate -forme du portail des marchés public de l'état : www.marchéspublics.gov.ma
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6938/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم خنيفرة
المجلس الإقليمي
رقم 39:
بتاريخ: 2024/10/01

قرار رئيس المجلس الإقليمي لخنيفرة
بإجراء امتحان القواعد المهنية لبعض هيئات الموقنين
لتعيين المجلس الإقليمي لخنيفرة برسم سنة 2024

إن رئيس المجلس الإقليمي لخنيفرة،
بناء على الظهير الشريف رقم 1.58.008 بتاريخ 4 شعبان 1377 (24 فبراير 1958) بمثابة القواعد الأساسية العام لتوليفة العمومية، كما وقع تغييره وتتميمه،
بناء على الظهير الشريف رقم 1.15.84 الصادر في 20 من رمضان 1436 (07 يونيو 2015) بتطبيق القانون التنظيمي رقم 112.14 المتعلق بالعدالات والأقاليم ولاسيما المادة 97 منه،
وبناء على المرسوم رقم 491.67 الصادر بتاريخ 13 من ربيع الأول 1387 (22 يونيو 1967) بمن نظم علم المهارات والامتدادات الخاصة بولوج أسلاك ودرجات ورتب ومساطر الإدارات العمومية سيما وقع تغييره وتتميمه،
وبناء على المرسوم 2.04.403 الصادر في 29 شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) بتحديد شروط ترفي موقنين التولية في الدرجة أو الإقرار سيما وقع تغييره وتتميمه،
وبناء على منظور وزارة تحديث القطاعات العامة رقم 2.04.403 الصادر بتاريخ 03 مايو 2007 بتحديد كيفية تطبيق مقتضيات المرسوم رقم 2.04.403 بتاريخ 02 بجنبر 2005 بتحديد شروط ترفي موقنين التولية في الدرجة أو الإقرار كما وقع تغييره وتتميمه،
وبناء على الأمانة الأساسية الخاصة والمشاركة بين الوزارات،
وبناء على القرارات الصادرة بتحديد شروط وإجراءات وبرنامج امتحان القواعد المهنية لولوج الدرجات المعدلة في الجدول أسفله،
وبناء على مقتضيات منشور السيد رئيس الحكومة رقم 2020/16: بتاريخ 2020/10/07 المتعلق بتطبيق مبررات التوظيف وامتدات القواعد المهنية،
فصل قراره: بجرى يوم السبت 26 أكتوبر 2024، امتحان القواعد المهنية برسم سنة 2024 لولوج الدرجات المعدلة في الجدول التالي:

الإطار الأصلي	إطار الترفي	شروط وولوج الامتحان	المنصب المتبارى بشتها	لغا أجل لإيداع الترشيحات	مقار إجراء الامتحان
مساهد إداري من الدرجة الأولى	مساهد إداري من الدرجة الثالثة	مطابق مقتضيات المرسوم رقم 2.04.403 الصادر في 29 شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) بتحديد شروط ترفي موقنين التولية في الدرجة أو الإقرار كما وقع تغييره وتتميمه، وبناء على الأمانة الأساسية الخاصة والمشاركة بين الوزارات، وبناء على مقتضيات منشور السيد رئيس الحكومة رقم 2020/16: بتاريخ 2020/10/07 المتعلق بتطبيق مبررات التوظيف وامتدات القواعد المهنية، فصل قراره: بجرى يوم السبت 26 أكتوبر 2024، امتحان القواعد المهنية برسم سنة 2024 لولوج الدرجات المعدلة في الجدول التالي:	بعد عدد المنصب المتبارى بشتها في حدود 50% من عدد الموقنين المتقدمين للشروط القياسية في كل درجة والمنصبين للمجلس الإقليمي لخنيفرة	يوجب أن تصل ملفات الترشيح إلى المؤسسة المختصة بإيداع الموقنين المتقدمين للترشيح بتاريخ 20 أكتوبر 2024	المجلس الإقليمي لخنيفرة
مساهد إداري من الدرجة الثانية	مساهد إداري من الدرجة الأولى	مطابق مقتضيات المرسوم رقم 2.04.403 الصادر في 29 شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) بتحديد شروط ترفي موقنين التولية في الدرجة أو الإقرار كما وقع تغييره وتتميمه، وبناء على الأمانة الأساسية الخاصة والمشاركة بين الوزارات، وبناء على مقتضيات منشور السيد رئيس الحكومة رقم 2020/16: بتاريخ 2020/10/07 المتعلق بتطبيق مبررات التوظيف وامتدات القواعد المهنية، فصل قراره: بجرى يوم السبت 26 أكتوبر 2024، امتحان القواعد المهنية برسم سنة 2024 لولوج الدرجات المعدلة في الجدول التالي:	بعد عدد المنصب المتبارى بشتها في حدود 50% من عدد الموقنين المتقدمين للشروط القياسية في كل درجة والمنصبين للمجلس الإقليمي لخنيفرة	يوجب أن تصل ملفات الترشيح إلى المؤسسة المختصة بإيداع الموقنين المتقدمين للترشيح بتاريخ 20 أكتوبر 2024	المجلس الإقليمي لخنيفرة
مساهد تقني من الدرجة الثانية	مساهد تقني من الدرجة الأولى	مطابق مقتضيات المرسوم رقم 2.04.403 الصادر في 29 شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) بتحديد شروط ترفي موقنين التولية في الدرجة أو الإقرار كما وقع تغييره وتتميمه، وبناء على الأمانة الأساسية الخاصة والمشاركة بين الوزارات، وبناء على مقتضيات منشور السيد رئيس الحكومة رقم 2020/16: بتاريخ 2020/10/07 المتعلق بتطبيق مبررات التوظيف وامتدات القواعد المهنية، فصل قراره: بجرى يوم السبت 26 أكتوبر 2024، امتحان القواعد المهنية برسم سنة 2024 لولوج الدرجات المعدلة في الجدول التالي:	بعد عدد المنصب المتبارى بشتها في حدود 50% من عدد الموقنين المتقدمين للشروط القياسية في كل درجة والمنصبين للمجلس الإقليمي لخنيفرة	يوجب أن تصل ملفات الترشيح إلى المؤسسة المختصة بإيداع الموقنين المتقدمين للترشيح بتاريخ 20 أكتوبر 2024	المجلس الإقليمي لخنيفرة

N° 6939/PA

Sport

Le secrétaire général de la CAF objet d'une enquête en Suisse



Le secrétaire général de la Confédération africaine de football (CAF) fait l'objet d'une enquête de la justice suisse pour des faits présumés de malversations financières mais a affirmé jeudi que les transferts de fonds concernés étaient "légitimes".

L'enquête visant Veron Mosengo-Omba, qui a la double nationalité congolaise et suisse, a été ouverte dans le canton de Fribourg (ouest).

Dans un communiqué publié sur le réseau social X, le secrétaire général de l'organisation basée au Caire assure que les virements bancaires visés par l'enquête sont "légitimes et traçables", qu'ils "ont été effectués en toute transparence" et qu'ils correspondent à des "salaires et bonus" qu'il a reçus de la Confédération africaine depuis qu'il occupe le poste de secrétaire général.

Le nom de Mosengo-Omba, présenté par les médias helvétiques comme un

proche de Gianni Infantino, le président de la Fifa, a été divulgué mercredi par le média d'investigation Gotham City. Le site spécialisé dans les délits financiers et la criminalité économique s'appuie sur une décision du Tribunal pénal fédéral rendue le 13 septembre. L'identité de la personne incriminée n'y apparaît pas mais elle est désignée comme étant secrétaire général d'une organisation ayant son siège en Egypte.

D'après cette décision de justice, que le secrétaire général de la CAF a tweetée tôt jeudi, le Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (MROS) a contacté les procureurs de Fribourg en février dernier pour leur signaler que le secrétaire général a "à plusieurs reprises obtenu des bonus bien plus élevés que le maximum fixé dans son contrat de travail (...) et reçu l'entièreté de ces bonifications et salaires sur une variété de comptes suisses".

"De plus, ajoute le MROS, nous avons pu à plusieurs occasions relever un mécanisme de transferts entre comptes personnels et des sorties de fonds sous forme de retraits en espèces, entravant toute possibilité de retracer l'utilisation desdits fonds."

"Ces différents éléments (...) constituent un faisceau d'indices fondant des soupçons d'actes de gestion déloyale", conclut cet organisme rattaché à l'Office fédéral de la police.

Réagissant sur X à ce qu'il qualifie d'"informations trompeuses", et notant qu'"aucune procédure pénale n'a été ouverte à (son) encontre", Veron Mosengo-Omba écrit que ces "virements bancaires légitimes et traçables (...) proviennent de salaires et bonus que j'ai reçus de la CAF depuis que j'occupe le poste de secrétaire général de cette institution". "Ils ont été effectués en toute transparence", ajoute-t-il.

"Néanmoins, et parce qu'il est de mon intérêt que la question soit clarifiée rapidement et définitivement, j'ai avisé le Ministère public du canton de Fribourg de ma disponibilité à répondre à toute demande et à lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter", poursuit-il.

Présidé par le Sud-Africain Patrice Motsepe, la Confédération africaine de football, qui regroupe 54 fédérations, bataille pour améliorer son image, ternie par de multiples allégations de corruption. Son précédent président, Ahmad Ahmad, a été suspendu en 2020 pour malversations financières.

Le quotidien suisse Le Temps écrit jeudi que Mosengo-Omba a fui l'actuelle République démocratique du Congo en 1980 et qu'il a étudié le droit à l'université de Fribourg avec l'actuel président de la Fifa, Gianni Infantino, dont il est un proche.

Des règles de la Fifa encadrant les transferts de joueurs jugées "contraires au droit" de l'UE

Certaines règles de la Fifa encadrant les transferts entre clubs sont "contraires" au droit de l'Union européenne et "de nature à entraver la libre circulation" des footballeurs professionnels, a tranché vendredi la Cour de la justice de l'UE.

À la demande de la justice belge, la haute juridiction établie à Luxembourg examinait le cas de l'ex-international français Lassana Diarra qui avait contesté, il y a dix ans, les conditions de son départ du Lokomotiv de Moscou.

En raison d'une réduction drastique de son salaire, Diarra avait souhaité rompre son contrat avec le club moscovite, mais ce dernier avait jugé la rupture abusive et lui avait réclamé 20 millions d'euros - ramenés ensuite à 10,5 millions - pour le préjudice subi.

Conséquence: le club belge de Charleroi, un temps intéressé, avait finalement renoncé au recrutement du Français par crainte d'avoir à assumer une partie de ces pénalités, conformément à ce qu'exigeait la Fifa.

Ces règles, a tranché vendredi la CJUE, "sont de nature à entraver la liberté de circulation des footballeurs professionnels qui voudraient faire évoluer leur activité en allant travailler pour un nouveau club, établi sur le territoire d'un autre Etat membre de l'Union".

La juridiction considère en effet qu'elles "font peser sur ces joueurs et sur les clubs souhaitant les engager des risques juridiques importants, des risques financiers imprévisibles et potentiellement très élevés ainsi que des risques sportifs majeurs, qui, pris ensemble, sont de nature à entraver le transfert international des joueurs".

Par ailleurs ces mêmes règles litigieuses "ont pour objet de restreindre, voire d'empêcher, la concurrence transfrontalière à laquelle pourraient se livrer tous les clubs de football professionnel établis dans l'Union".

"La possibilité de se faire concurrence en recrutant des joueurs déjà formés joue un rôle essentiel dans ce secteur", ajoute la Cour de Luxembourg dans son arrêt.

Saisie par la cour d'appel de Mons d'une question préjudicielle (Diarra avait d'abord porté l'affaire devant la justice belge) la Cour de justice de l'UE lui renvoie la balle. Elle estime que "sous réserve de vérification" par cette cour d'appel belge, ces règles de la Fifa restreignant la concurrence "ne semblent pas indispensables ou nécessaires".

L'avocat belge Jean-Louis Dupont, qui défend le joueur français de 39 ans aujourd'hui retraité, s'est félicité de cette décision "majeure pour la régulation du marché du travail dans le football (et plus généralement dans le sport)".

Les Bleus sans Mbappé ménagé

Déjà privée d'Antoine Griezmann fraîchement retraité, l'équipe de France jouera ses deux prochains matches sans son étoile Kylian Mbappé, de retour de blessure mais ménagé et absent de la liste donnée jeudi par Didier Deschamps.

Les Bleus n'auront ni leur capitaine ni leur vice-capitaine contre Israël et la Belgique en Ligue des nations, les 10 et 14 octobre.

"Je ne suis pas là pour prendre des risques", a expliqué le sélectionneur pour justifier l'absence de "Kyky", qui a pourtant joué trente minutes - et perdu - avec le Real Madrid à Lille (1-0), mercredi soir.

Mbappé est touché à la cuisse gauche, "un problème pas grave mais nécessitant des soins pour pouvoir bien récupérer", a expliqué "DD".

Son absence pourrait ménager autant physiquement Mbappé que le Real diplomatiquement, le sélectionneur ayant déjà dit que les matches de Ligue des nations n'avaient pas l'importance à ses yeux des qualifications pour la Coupe du monde.

Mais Deschamps n'a "pas le moindre doute sur l'implication de Kylian", qui avait semblé plus distant que d'ordinaire en Bleu, en septembre.

Il a beaucoup été question des absents lors de la conférence de presse de présentation de la liste, notamment Griezmann qui a raccroché le maillot Bleu après 137 matches, 44 buts et une Coupe du monde (2018).

"Ce n'est pas une décision prise par Antoine sur un coup de tête, mais après une réflexion mûrie et aboutie", a dit Deschamps.

Le technicien a évoqué "la fatigue physique mais aussi psychologique", les "priorités qui ne sont pas les mêmes à 33 ans et demi", et a confié n'avoir pas essayé de retenir celui qui était, il l'a rappelé, son "chouchou".

Il faudra jouer "différemment, pas possible de le remplacer poste par poste, ça c'est sûr", a commenté Deschamps. "Il avait une grande influence par sa technique et son volume de jeu, sa capacité à répéter les efforts... Il ne faut pas forcément changer de système, mais dans le registre

où il était ne pas chercher l'équivalent", avec un joueur "qui fait différemment".

Il n'a pas essayé de le retenir, Griezmann "avait pris sa décision. Autrement il serait là", a assuré "Dédé". "Tout de même, ça fait drôle", a-t-il conclu sur le sujet.

N'Golo Kanté, capitaine lors de la victoire contre la Belgique (2-0) en septembre, n'est pas là non plus, touché aux adducteurs selon Deschamps, qui va bien pouvoir porter le brassard chez les Bleus?

"Avec les absences de Kylian et Antoine, ça laisse de la place", a admis Deschamps, qui veut garder la primeur de la nouvelle au futur porteur du brassard, à Budapest contre Israël.

En manque d'expérience, Deschamps n'a toutefois pas voulu "précipiter" le retour d'Adrien Rabiot, qui a joué seulement la dernière demi-heure de Strasbourg-Marseille (1-0) cette saison.

"J'ai échangé plusieurs fois avec lui, il a encore besoin de temps". Avant cette demi-heure

contre Strasbourg, "son dernier match remontait au 9 juillet" et la demi-finale de l'Euro perdue contre l'Espagne (2-1).

"C'est plus sage pour lui d'avoir encore quelques semaines pour parfaire sa condition. Si tout se passe bien, il sera disponible pour novembre", a-t-il souligné.

Le coach n'a pas non plus rappelé Benjamin Pavard, déjà absent en septembre. Il a préféré convoquer à nouveau Wesley Fofana, qui avait dû renoncer au dernier moment le mois dernier.

Un autre joueur de Chelsea revient, et de plus loin: Christopher Nkunku remplace numériquement Mbappé dans la liste d'attaquants. Il n'a plus joué en Bleu depuis France-Grèce (1-0) de juin 2023, mais Deschamps l'a trouvé "plein d'énergie".

Le gardien de Lille Lucas Chevalier, brillant contre le Real, n'est pas encore de la partie. "Il se rapproche de plus en plus. Je n'ai pas eu besoin du match d'hier pour savoir que Lucas a un fort potentiel. Il viendra à un moment ou à un autre".

Botola : Le huis clos à l'affiche

La Botola Pro D1 de football se poursuivra en cette fin de semaine pour le compte de la cinquième journée qui sera marquée par des affiches qui ne manqueront point d'attrait. Ainsi, samedi, deux matches sont au programme, à savoir CODM-MAS (18h00) et HUSA-WAC (20h00), rencontres délocalisées et à huis clos.

Dimanche, le match au sommet, à huis clos également, opposera à 18 heures l'IRT à l'ASFAR. Au même moment du côté du stade Larbi Zaouli, le Raja recevra, devant son public, la Renaissance de Zemamra. A 16

heures au stade El Abdi d'El Jadida, le Difaâ local accueillera l'Olympic de Safi, tandis qu'à 20h00, la Renaissance de Berkane jouera le FUS de Rabat.

A noter que les matches UTS-MAT et SCCM-JSS devaient être disputés vendredi.

Pour ce qui est du championnat D2, quatre matches sont programmés pour samedi à 16h00, à savoir CJBG-CAYB, OCK-RCOZ, RAC-KACM et RBM-USYM. Les confrontations JSM-MCO, SM-OD, USMO-KAC et WAF-CAK devaient avoir lieu vendredi.



Walid Regragui : La régularité et le travail sont les principaux critères de sélection en équipe nationale



Le sélectionneur national, Walid Regragui, a indiqué, jeudi à Salé, que la régularité et le travail sont les principaux critères de sélection des joueurs en équipe nationale "A".

"Nous avons un effectif de très haut niveau avec des joueurs qui évoluent dans les plus

grands championnats. Plusieurs joueurs de cette liste disputent la Ligue des champions, ce qui implique un niveau de performance élevé de la part des joueurs pour intégrer la sélection", a-t-il affirmé en conférence de presse tenue au Complexe Mohammed VI de football, sur la double confrontation contre la Centrafrique

pour le compte des 3e et 4e journées des qualifications pour la CAN Maroc 2025, les 12 et 15 octobre au stade d'honneur à Oujda.

Regragui a souligné que "les meilleurs sont retenus et il n'y a pas de différence entre les joueurs du championnat et ceux évoluant à l'international car celui qui le mérite aura sa place au sein de l'équipe nationale".

Revenant sur sa liste, il a fait savoir "qu'il a cherché à trouver l'équilibre et la cohérence du groupe pour pouvoir évoluer", ajoutant que "trouver le Onze type n'est pas chose facile car il y a des contraintes comme les blessures".

"L'absence de Hakim Ziyech et Brahim Diaz pour blessure permet de faire entrer de nouveaux joueurs sur le terrain pour acquérir plus d'expérience et s'assurer de la progression et l'avenir de l'équipe nationale", a-t-il commenté.

L'essentiel c'est d'avoir les joueurs peut mettre en place différents styles de jeu, a souligné le sélectionneur national, relevant que l'équipe nationale progresse en jouant des matches.

"Les joueurs qui viennent en équipe nationale font le choix de leur pays", a assuré Regragui, ajoutant que "la porte de la sélection est ouverte à tous, mais la concurrence est élevée à certains postes, d'où l'importance de travailler davantage pour mériter sa place".

Divers

Foot féminin

La Coupe du monde féminine de football des moins de 17 ans Maroc-2025 aura lieu du 17 octobre au 8 novembre 2025, a annoncé, jeudi, la Fédération internationale de football (FIFA).

Cette annonce a été faite à l'issue d'une séance du Conseil de la FIFA, tenue à Zurich.

En mars dernier, la FIFA avait confié au Maroc l'organisation des cinq prochaines éditions de la Coupe du monde féminine U17 (2025 à 2029).

Cette désignation est une nouvelle reconnaissance par la plus haute instance footballistique mondiale de la capacité du Maroc à abriter des événements sportifs d'envergure, acquise grâce à la stratégie sportive du Royaume qui permet d'offrir une grande qualité d'organisation aux niveaux des infrastructures sportives, de l'hébergement et de la logistique.

Le Mondial féminin U17 de football, qui réunit désormais 24 pays, se tiendra chaque année à partir de l'édition 2025.

Polo

La Fédération Royale marocaine de polo tient son assemblée générale ordinaire (AGO) au titre de la saison 2023, le 8 octobre au Club Polo de la Garde Royale à Souissi - Rabat.

L'ordre du jour de cette réunion, qui débutera à 16h00, comprend, notamment, la consultation du compte-rendu de la dernière AGO et la lecture et l'examen des rapports moral et financier.

Lors de cette assemblée, il sera également procédé à la constitution du bureau directeur de la Fédération Royale marocaine de polo et à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour.

Coupe du monde de Wingfoil Dakhla 2024

L'Espagnole Elena Moreno sacrée

L'Espagnole Elena Moreno s'est adjugé le titre de la 3e édition de la Coupe du monde de Wingfoil "Global Wingsports Association (GWA) 2024" qui se tient à Dakhla, après avoir pris le meilleur, mercredi, sur la Néerlandaise Bowien van der Linden.

Moreno a remporté cette compétition, organisée sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, avec un score de 15.15 points contre 13.13 points pour van der Linden.

La 3ème place est revenue à l'autre Espagnole Nia Suarez avec un score de 12.95 points au match de classement lors duquel elle est venue à bout de la Britannique Francesca Maini (11.92 points).

Dans une déclaration à la MAP, Elena Moreno a salué la bonne organisation de cet événement sportif, relevant qu'il s'agit de la deuxième fois qu'elle visite la ville de Dakhla.

Elle a ajouté que la compétition a été rude, et qu'il fallait surtout s'adapter aux différentes conditions.

De son côté, Bowien van der Linden a indiqué que la hauteur des vagues a été parfaite pour réaliser un bon résultat et a favorisé la tenue de la compétition dans de bonnes conditions.

La Néerlandaise s'est dite très heureuse de monter sur le podium de cette Coupe du monde, exprimant son souhait de retourner à Dakhla pour participer à nouveau à cet événement sportif.

Axé sur le développement socio-sportif et touristique de la région et du Maroc, cet événement qui connaît la participation de 70 riders de 17 pays, confirme, d'année en année, sa place et sa notoriété en tant que rendez-vous incontournable pour le surf, le kitesurf et le wingfoil.

Tenue de l'assemblée générale de la Peña Madridista de Casablanca

L'assemblée générale de la Peña Madridista de Casablanca s'est déroulée récemment en présence de la majorité des socios. Au cours de cette réunion, Larbi Bargach, président de l'association, a prononcé un discours dans lequel il a brossé un tableau récapitulatif des activités de la Peña durant l'exercice écoulé.

Après avoir rappelé que la Peña Madridista de Casablanca fête ses 21 ans ce mois d'octobre, Larbi Bargach a souligné que cette longévité témoigne, s'il en était besoin, du sérieux, de l'engagement et de l'abnégation de toutes les composantes de l'association.

Le président a, par ailleurs, indiqué que la saison 2023-2024 a été riche en activités sportivo-caritatives.

Malgré les difficultés rencontrées lors de la pandémie du Covid, la Peña a réussi à sauvegarder son ADN intact, a poursuivi Larbi Bargach. "Nous avons maintenu l'esprit amical, familial, ouvert et tolérant. Cela nous a donné force et confiance et encouragé nos partenaires à continuer à nous accompagner et à soutenir nos actions".

Larbi Bargach a, ensuite, rappelé les principaux événements qui ont marqué la saison écoulée. Il s'agit de la célébration du 20ème anniversaire de la Peña en présence de Pepe Salguero ancien joueur du Real, de la rencontre avec



les supporters du Barça, de la participation à l'événement de solidarité avec la Société de bienfaisance espagnole et au tournoi des supporters organisé chaque Ramadan par les fans du PSG et du célèbre tournoi des Orphelins qui a atteint une grande dimension.

Les rapports moral et financier présentés respectivement par le secrétaire général Hicham Alaoui et le trésorier Othmane Najjoulah ont été adoptés à l'unanimité.

Le rythme de réchauffement des océans a presque doublé depuis 2005

Le rythme de réchauffement des océans a presque doublé depuis 2005 et plus d'un cinquième de la surface océanique mondiale a connu une vague de chaleur sévère en 2023, selon un rapport de l'observatoire européen Copernicus publié lundi.

"Le réchauffement de l'océan peut être considéré comme notre sentinelle du réchauffement climatique. Il n'a cessé d'augmenter depuis les années 60. Et depuis 2005 environ, le rythme du réchauffement des océans a doublé", a souligné au cours d'une visioconférence l'océanographe Karina Von Schuckmann, en présentant le 8e rapport sur l'état des océans de Copernicus.

Les océans se réchauffent de 1,05 watt par m² depuis 2005, contre 0,58 watt par m² dans les décennies précédentes, d'après le rapport.

Ces travaux viennent consolider les rapports du Giec. En 2019, ces experts du climat mandatés par l'ONU estimaient "probable" que

le rythme de réchauffement des océans ait "plus que doublé depuis 1993".

Ce réchauffement s'explique par le fait que les océans ont absorbé depuis 1970 "plus de 90% de l'excès de chaleur du système climatique", provoqué par les émissions massives de gaz à effet de serre par l'humanité, selon le Giec.

Les océans, qui recouvrent 70% de la surface du globe, sont un régulateur majeur du climat terrestre. Des eaux plus chaudes entraînent des ouragans et des tempêtes plus violentes, avec leur cortège de destructions et d'inondations.

Ce réchauffement s'accompagne également d'une multiplication des canicules marines. Ainsi, 22% des océans du globe ont connu au moins une vague de chaleur sévère ou extrême en 2023.

Plus étendues, les vagues de chaleur marines ont aussi tendance à devenir plus longues, avec une durée maximale annuelle moyenne qui a doublé depuis



2008, passant de 20 à 40 jours

Dans le nord-est de la mer de Barents, "le fond (de la mer) semble être entré dans un état de vague de chaleur marine permanente", selon une étude citée par Mme Von Schuckmann.

Et en août 2022, une température record de 29,2°C a été relevée dans les eaux côtières des îles Ba-

léares, "la plus forte température régionale des eaux de surface en quarante ans", pointe aussi le rapport.

La même année, une vague de chaleur marine dans la mer Méditerranée a pénétré environ 1.500 mètres sous la surface, illustrant comment la chaleur peut se propager sur toute la colonne d'eau.

Les épisodes de canicule marine peuvent entraîner des migrations et des épisodes de mortalité massive d'espèces, dégrader les écosystèmes, mais aussi réduire la capacité des couches océaniques à se mélanger entre le fond et la surface, entravant ainsi la distribution des nutriments.

Elles peuvent également "avoir des implications sur la productivité des poissons", impactant la pêche, a souligné Mme Von Schuckmann.

Le rapport note aussi que l'acidité des océans, qui absorbent un quart du CO₂ émis par les activités humaines, a augmenté de 30% depuis 1985. Au-dessus d'un certain seuil, l'acidité de l'eau de mer devient corrosive pour les squelettes et coquilles des coraux, moules, huîtres, etc.

Ce seuil, considéré comme une "limite planétaire", devrait être franchi "dans un avenir proche", selon un rapport publié la semaine dernière par le Postdam Institute for climate impact research (PIK).

Recettes

Crevettes à l'ail et au citron avec riz blanc



Ingrédients :

6 cuillères à soupe de beurre
1 livre de crevettes (décoriquées)
4 à 6 gousses d'ail moyennes (écrasées et hachées)
1/3 tasse de persil frais (haché)
2 à 3 cuillères à soupe de jus de citron frais
1 tasse de riz blanc à grains longs
Sel et poivre au goût

Préparation :

1. Faites cuire le riz blanc à grain long selon les instructions sur l'emballage. Réserver et garder au chaud.
2. Rincez les crevettes sous l'eau froide courante et placez-les sur du papier absorbant. Tapotez avec du papier absorbant pour sécher. Si vous préfé-

rez cuire les crevettes sans la queue, retirez-les et jetez-les.

3. Dans une grande poêle, chauffez le beurre à feu moyen jusqu'à ce que le beurre cesse de mousser, environ 45 secondes.

4. Ajouter l'ail et faire sauter pendant 15 à 20 secondes. Ajouter les crevettes sautées à feu moyen, en les retournant fréquemment jusqu'à ce que les crevettes deviennent roses, soit environ 5 minutes.

5. Ajouter le jus de citron, ainsi que le sel et le poivre au goût; bien mélanger.

6. Verser le riz dans un plat de service. Garnir de crevettes citron-ail, saupoudrer de persil fraîchement haché et servir immédiatement.

JO de Paris: Oreillers, matelas, mobilier du Village olympique bientôt réutilisés

Des milliers de matelas, oreillers, tables, matériel sportif... le village olympique de Saint-Denis qui a accueilli les athlètes des JO de Paris est presque déjà à moitié démonté et son mobilier prend la direction de sa seconde vie, ont détaillé jeudi les organisateurs.

Les Jeux ont été un succès, avec 12,1 millions de billets vendus, JO et paralympiques confondus contre un précédent record de 11 millions, et une véritable ferveur du public.

Et le village olympique, situé au nord de Paris dans le département de la Seine-St-Denis - qui compte 1,6 million d'habitants dont un tiers vit sous le seuil de pauvreté - va bientôt démarrer sa seconde vie, en accueillant notamment des logements pérennes.

A partir de l'été 2025, quelque 2.800 logements recevront 6.000 nouveaux habitants, et verront aussi le jour deux groupes scolaires, des bureaux pour 6.000 salariés, des commerces...

Pour l'heure, meubles et matelas du village olympique vont être offerts notamment à l'organisation caritative Emmaüs. "34.000 meubles", "9.000 matelas", "11.000 oreillers", a expliqué une représentante de la fondation CMA-CGM, Marion Dupuy lors d'une visioconférence de presse, qui assurera la logistique transport via 420 camions.

"Cela représente un à deux ans de dons", a expliqué Gwendoline Lafarge, responsable projet JO pour Emmaüs Défi, citant 1.700 couettes.

L'entreprise japonaise Airweave, qui a fourni les sommiers en carton et les matelas modulables des lits des athlètes, a rappelé qu'en tout quelque 16.000 matelas iront à l'armée, à l'école de l'Opéra de Paris ou encore à l'école hôtelière Tsuji.

Le village qui a accueilli plus de 14.000 personnes au plus fort de l'été, a fermé le 10 septembre et les clés doivent être remises aux promoteurs fin octobre, a rappelé son directeur, Laurent Michaud.

Il faut aussi démonter les infrastructures temporaires comme le centre d'accueil ou le centre multi-confessionnel du



village olympique. "800 personnes travaillent actuellement" sur le démontage, avec un flux de 40 camions quotidiens, et plus insolite "une équipe de 10 personnes fait l'inventaire des 45.000 clés" du village, a précisé M. Michaud.

De son côté, Pierre Cifarelli, dirigeant d'une entreprise solidaire basée à Aubervilliers, va récupérer des matériaux de construction du village et leur "trouver un nouvel usage", notamment "plusieurs tonnes de structure métallique", des "toiles d'ombrage acoustique" proposées à une entreprise qui crée des "poufs en extérieur", ou encore "des milliers de mètres carrés de planchers en bois".

Les promoteurs, qui ont déjà commencé la commercialisation des appartements, ont quelques réaménagements à faire.

La Société de livraison des ouvrages olympiques (Solideo) qui coordonne cette phase "héritage" table sur "14 mois pour assurer la pleine reconversion du projet urbain", avec les espaces publics et la transformation des bâtiments, a expliqué son responsable Henri Specht.

Les premiers habitants de ce nouveau quartier "doivent arriver à l'automne 2025", a-t-il précisé.